



RE/MAX SIGNATURE M.A.B.
AGENCE IMMOBILIÈRE LICENCIÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE RE/MAX SIGNATURE INC.

MARC-ANDRÉ BOURDON
Courtier immobilier agréé, B.A.A., FRI

Contactez-nous : 450 449-4411
equipebourdon.com
130 boul. de Mortagne, bureau 200 Boucherville



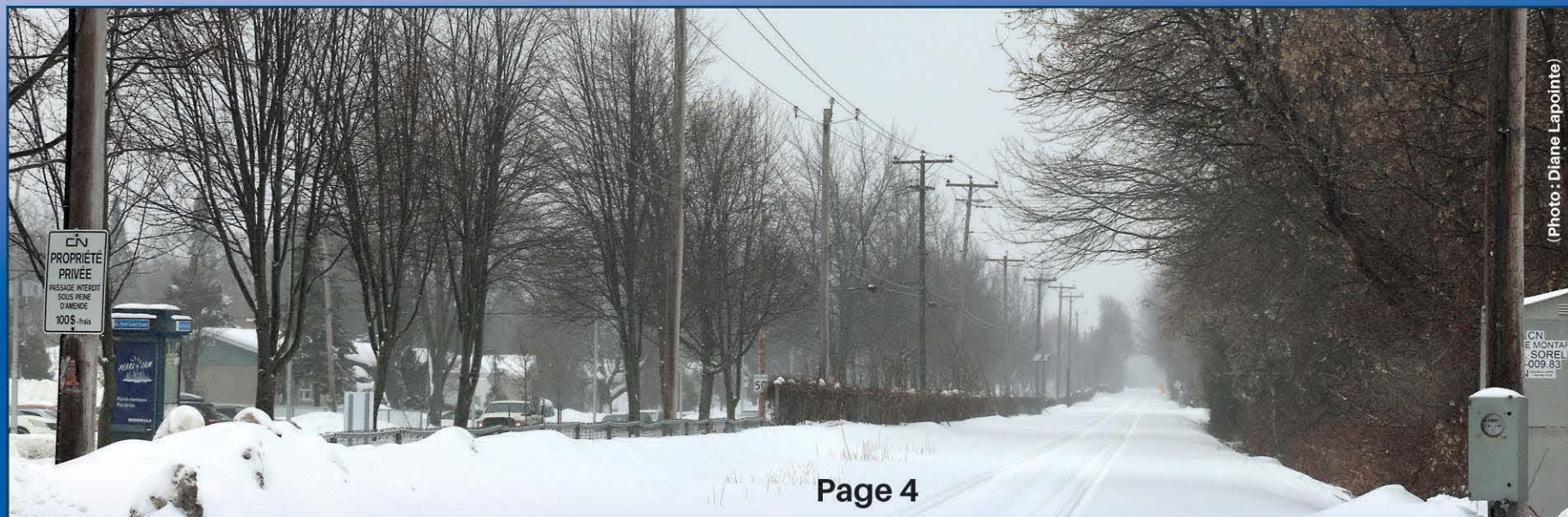
ÉQUIPE BOURDON

Courtiers engagés
Estimation gratuite

08011

Le pôle d'énergies vertes et renouvelables se consolide avec le projet de 200 M\$
Une des plus grandes usines d'HYDROGÈNE VERT
verra le jour à **Varennes**

Pages 2 et 3



Page 4

(Photo : Diane Lapointe)



Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER

RE/MAX SIGNATURE

immobilierjoseehamel@gmail.com / www.joseehamel.com

CONTACTEZ-MOI 514.710.0065

450.449.4411 130, boul. de Mortagne, bureau 200, Boucherville



08038

Cinq tracés proposés
pour *déplacer la voie ferrée*



L'ÉQUIPE
MARTINE
DESCHESNES

Courtier immobilier agréé DA



Nous sommes 15 passionnés de l'immobilier réunis à la même adresse.

IMPACT
Une équipe avec beaucoup d'expérience!

Vous guider dans le processus immobilier est notre passion, et nous le faisons avec beaucoup d'aplomb.

Contactez-nous pour des résultats qui ont de l'impact !



RE/MAX
SIGNATURE M.D.

Agence immobilière, licencié indépendant et autonome de RE/MAX Signature inc.

200 - 130, de Mortagne, Boucherville, QC J4B 5M7

450 449 4411

f Équipe Martine Deschesnes REMAX
equipemartinedeschernes
w martinedeschernes.com

08013

VARENNES

Au cœur de la révolution des énergies propres



« En dix ans, le secteur économique de Varennes a pris un virage majeur. L'ancien parc de raffineries pétrochimiques a été décontaminé et s'est transformé en un lieu de production d'énergies vertes et durables. C'est la nouvelle zone industrialo-portuaire Contrecœur-Varennes, dénommée en fonction de sa proximité avec le Port de Montréal à quelques kilomètres. Dans ce secteur, nous bâtissons l'avenir économique, nous créons une richesse pour les générations futures, nous générons des emplois de qualité et nous contribuons surtout à la qualité de notre environnement! Varennes est sur la ligne de départ d'une nouvelle ère industrielle dirigée vers les énergies propres! »

Martin Damphousse, maire de Varennes depuis 2009

Varennes accueille les deux plus grandes usines de production d'hydrogène vert en Amérique du Nord



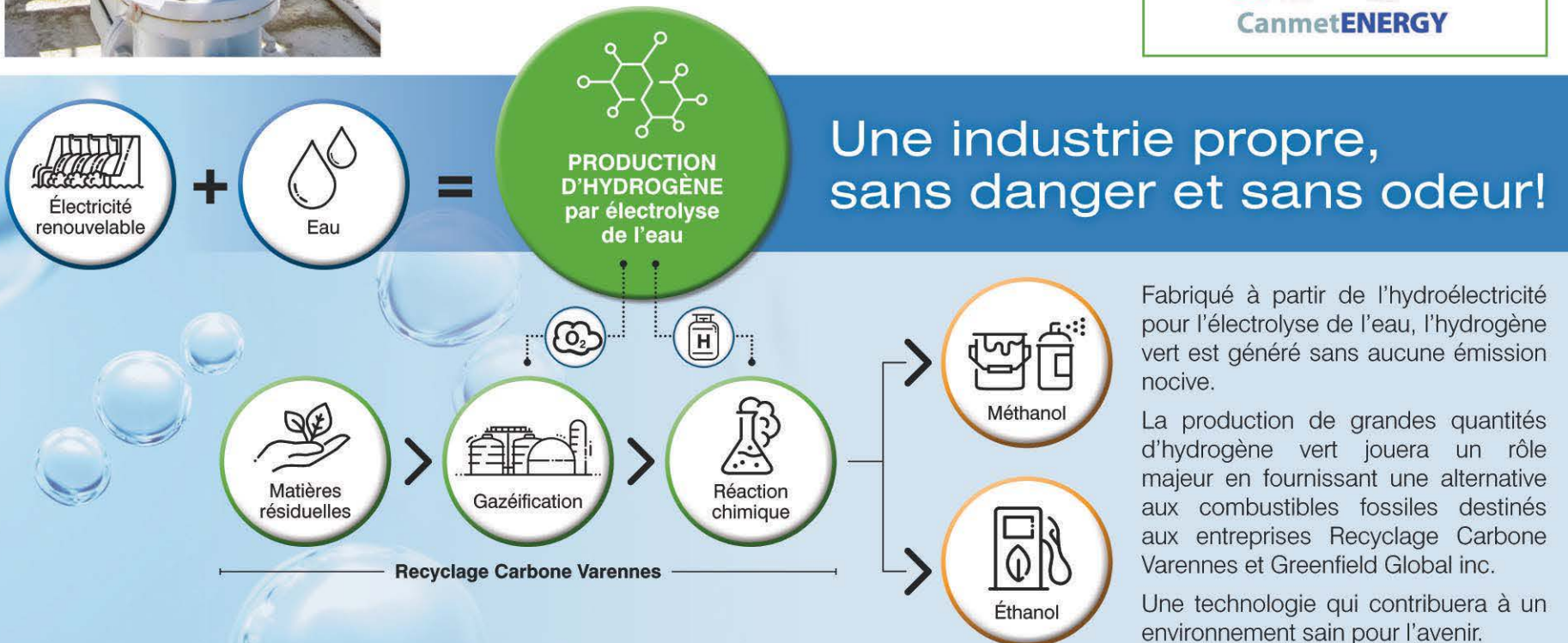
Usine d'Hydro-Québec

Déjà annoncée, la conception de cette future usine d'électrolyse est débutée. D'une capacité de 88 mégawatts, l'installation produira de l'hydrogène vert pour alimenter l'usine de biocarburants de Recyclage Carbone Varennes. Sa mise en service est prévue vers la fin de 2023.

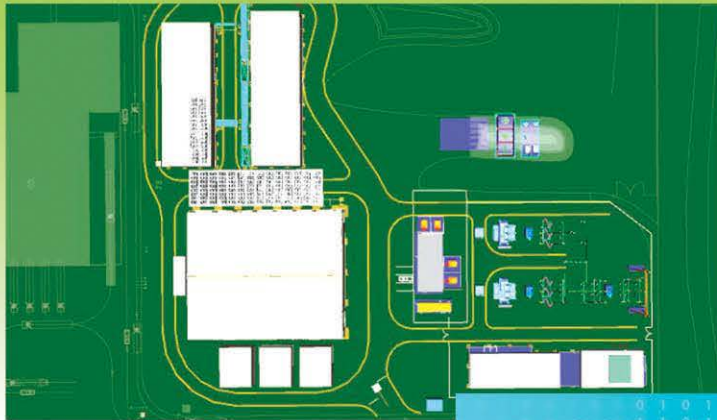
Hénergia

Le plus grand producteur d'éthanol du Canada, Greenfield Global inc., et Hy2Gen, compagnie allemande vouée au développement de projets d'hydrogène vert, s'unissent en coentreprise pour implanter à Varennes un centre de production d'hydrogène vert et de valorisation du CO₂ en méthanol vert.

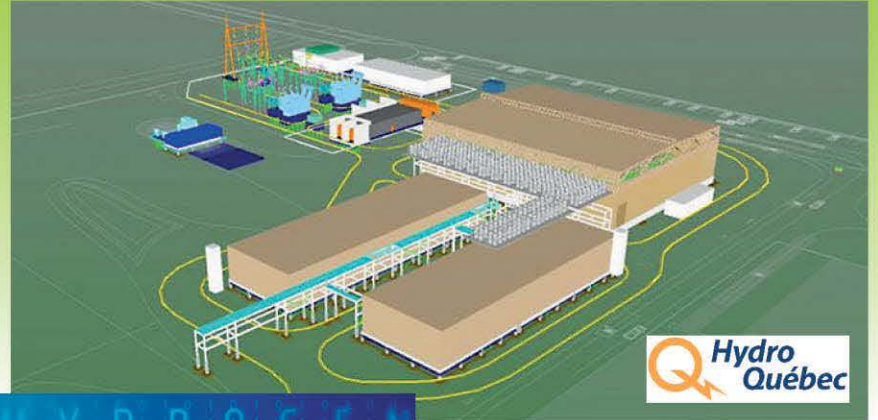
Des entreprises et des institutions vouées au développement durable ont choisi Varennes



Le pôle d'énergies vertes et renouvelables se consolide avec le projet de 200 M\$ Une des plus grandes usines d'**HYDROGÈNE VERT** verra le jour à **Varennnes**



L'usine d'hydrogène d'une capacité de 88 mégawatts (MW) alimentera en énergie la future entreprise de fabrication de biocarburants appelée Recyclage Carbone Varennnes.



Hydro Québec

| Daniel Bastin |

La fermeture de la raffinerie Péromont en janvier 2009 fut un coup dur pour le parc pétrochimique de Varennnes et pour toute la ville qui voyait une des plus importantes entreprises de son territoire cesser ses activités, provoquant par le fait même bien des inquiétudes en ce qui concerne l'avenir économique de la municipalité de près de 20 000 citoyens.

Toutefois, les élus de l'époque ont trouvé une façon de rappeler qu'en chinois, le mot « crise » est composé de deux caractères : le premier représente un homme au bord d'un précipice, c'est-à-dire le « danger », alors que le second signifie « opportunité / chance », ce qui veut dire que toute crise peut offrir une occasion à saisir.

C'est ainsi que la Ville de Varennnes a acheté par la suite les quelque 15 millions de pieds carrés de terrains de Péromont qui ont été décontaminés par le ministère de l'Environnement. Le conseil avait comme plan de délaisser le secteur pétrochimique, trop polluant, pour faire place à des entreprises axées sur l'environnement et l'énergie verte.

Le 18 février dernier, Hydro-Québec annonçait officiellement que la société d'État démarrait son projet d'usine de production d'hydrogène vert à Varennnes, estimé à près de 200 M\$. La construction de l'une des plus importantes usines au monde du genre concrétise de façon éloquente ce virage environnemental pris il y a plus de 10 ans.



Remplacer les énergies fossiles

On a précisé lors de l'annonce que l'hydrogène vert sera produit par l'électrolyse de l'eau à partir de l'hydroélectricité renouvelable et servira de matière première pour remplacer les énergies de sources fossiles dans un procédé industriel, contribuant du même coup à la décarbonisation de l'économie.

À Varennnes, l'usine d'hydrogène d'une capacité de 88 mégawatts (MW) alimentera en énergie la future usine de biocarburants portant le nom de Recyclage Carbone Varennnes (RCV), qui sera construite sur la nouvelle rue Vincent-Chornet dans la zone industrialo-portuaire.

Le complexe RCV, évalué pour sa part à 687 M\$, transformera des matières résiduelles non recyclables en biocarburants et en produits chimiques renouvelables. Il est à noter que les ma-

tières résiduelles proviendront des centres de tri et des centres de recyclage, tandis que la biomasse forestière résiduelle proviendra des régions.

« Varennnes se place désormais au cœur de la révolution industrielle des énergies vertes et propres en Amérique du Nord. Nous avons réussi à transformer un vieux parc pétrochimique contaminé en un pôle d'énergies renouvelables pour l'avenir », a mentionné le maire Martin Damphousse, qui a rappelé que la mise en service est prévue pour la fin de 2023.

En parallèle à ce projet, une autre équipe d'Hydro-Québec construira une ligne de transport à 230 kV pour répondre aux besoins d'énergie de la nouvelle zone industrialo-portuaire de Varennnes. Cette ligne permettra notamment de fournir 150 MW d'électricité à l'usine de biocarburants de l'entreprise Recyclage Carbone

Varennnes et à l'usine de production d'hydrogène d'Hydro-Québec.

La société d'État a fait savoir que la ligne d'environ trois kilomètres partira du poste de Varennnes, situé sur le chemin de la Baronnie. Hydro-Québec analyse actuellement le corridor qui pourrait accueillir la future ligne et une période de consultation de la population et de l'ensemble des parties prenantes concernées a été enclenchée afin de déterminer le meilleur tracé, en tenant compte des considérations sociales, environnementales, économiques et techniques. La mise en service de la nouvelle ligne est planifiée pour sa part à la fin de 2022.

Une deuxième usine d'hydrogène

D'ici peu, Varennnes devrait accueillir sur son territoire une autre usine de production d'hydrogène vert nommée Hénergia, un projet estimé à près de 120 M\$. Dans ce but, le plus grand producteur d'éthanol du Canada, Greenfield Global, qui est situé sur Marie-Victorin, et Hy2Gen, une compagnie allemande en développement de projets d'hydrogène vert, se sont unis en coentreprise afin d'implanter un centre de production d'hydrogène vert et de valorisation du CO₂ en méthanol vert.

Rappelons en terminant que cette filière énergétique a un potentiel intéressant puisque le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, a mentionné en 2019 que Québec devra intégrer l'hydrogène à sa stratégie de réduction des gaz à effet de serre, tout en donnant priorité à l'électrification des transports, c'est-à-dire les voitures électriques.

AVIS PUBLIC

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE

En raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19 et aux mesures imposées par le gouvernement du Québec, l'assemblée publique du conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil aura lieu, par visioconférence, le **jeudi 11 mars 2021** à compter de **17 h**.

Les personnes désirant poser des questions lors de cette assemblée doivent remplir et transmettre le formulaire en ligne entre 10h et midi lors de la journée du 11 mars. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le : <https://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/rtl/conseil-d-administration/questions-du-public/>

L'enregistrement de cette séance sera publié dès que possible sur le site web du RTL à l'adresse suivante : <https://www.rtl-longueuil.qc.ca/fr-CA/rtl/conseil-d-administration/diffusion/>

Fait à Longueuil, ce mardi 23 février 2021.

La secrétaire du Réseau de transport de Longueuil
Carole Cousineau, notaire

450 463-0131 | rtl-longueuil.qc.ca

VOS PROTHÈSES...

bougent, vous blessent,
vous empêchent de manger
ce que vous désirez
ou vieillissent votre visage!

NOUS AVONS DES SOLUTIONS POUR VOUS!

- Prothèse sur implants
- Partiel sans palais
- Crochets invisibles
- Et bien +

Galerias Varennnes

2020, boul. René-Gaultier,
local 32, Galerias Varennnes
(près du Jean Coutu)
450.652.2182

OUVERT

Un projet réalisable selon les conclusions d'une étude de préféabilité

Cinq trajets sont proposés pour le déplacement de la voie ferrée

| Diane Lapointe |

Selon une étude de préféabilité, le déplacement de la voie ferrée est un projet réalisable. Cinq tracés sont proposés à proximité de l'autoroute 30.

L'étude réalisée par la firme Norda Stelo a été commandée par la Ville de Boucherville et le Comité ferroviaire à la suite de l'annonce de la construction d'un nouveau terminal portuaire à Contrecoeur. Ce projet a eu pour effet d'alimenter les inquiétudes de la population du fait qu'il générerait une augmentation de la fréquence des trains, de la longueur des convois qui obstrueraient temporairement plusieurs passages à niveau en milieu urbain, une hausse du transport de matières dangereuses, du bruit et des vibrations perçus dans le secteur de la voie ferrée.

L'étude avait pour but d'étudier la possibilité de relocaliser le tronçon de la voie ferrée du CN qui est dédiée au transport de marchandises principalement pour l'approvisionnement des industries de la région entre les villes de Boucherville et Sorel-Tracy.

La voie ferrée traverse les terres agricoles, mais également les secteurs urbanisés des villes de Boucherville, Varennes et Verchères, dont un vaste quartier résidentiel de plus de 5,5 km, entre le boulevard Industriel et la rue D'Argenson à Boucherville.

Une moyenne de trois à quatre trains (pouvant aller jusqu'à sept) circulent sur la voie ferrée chaque jour à une vitesse maximale de 48,3 km/h à l'intérieur de la ville. D'ici à 2026, un taux de croissance entre 50 à 75 % par rapport à 2010 est anticipé.

« Dans un souci d'améliorer la sécurité des déplacements ferroviaires et la qualité de vie des citoyens vivant à proximité du chemin de fer, la Ville de Boucherville est heureuse d'annoncer que le projet de réaménagement est possible et justifiable et qu'en plus, plusieurs options sont envisageables », a souligné le maire Jean Martel lors de la présentation par visioconférence des résultats de l'étude.

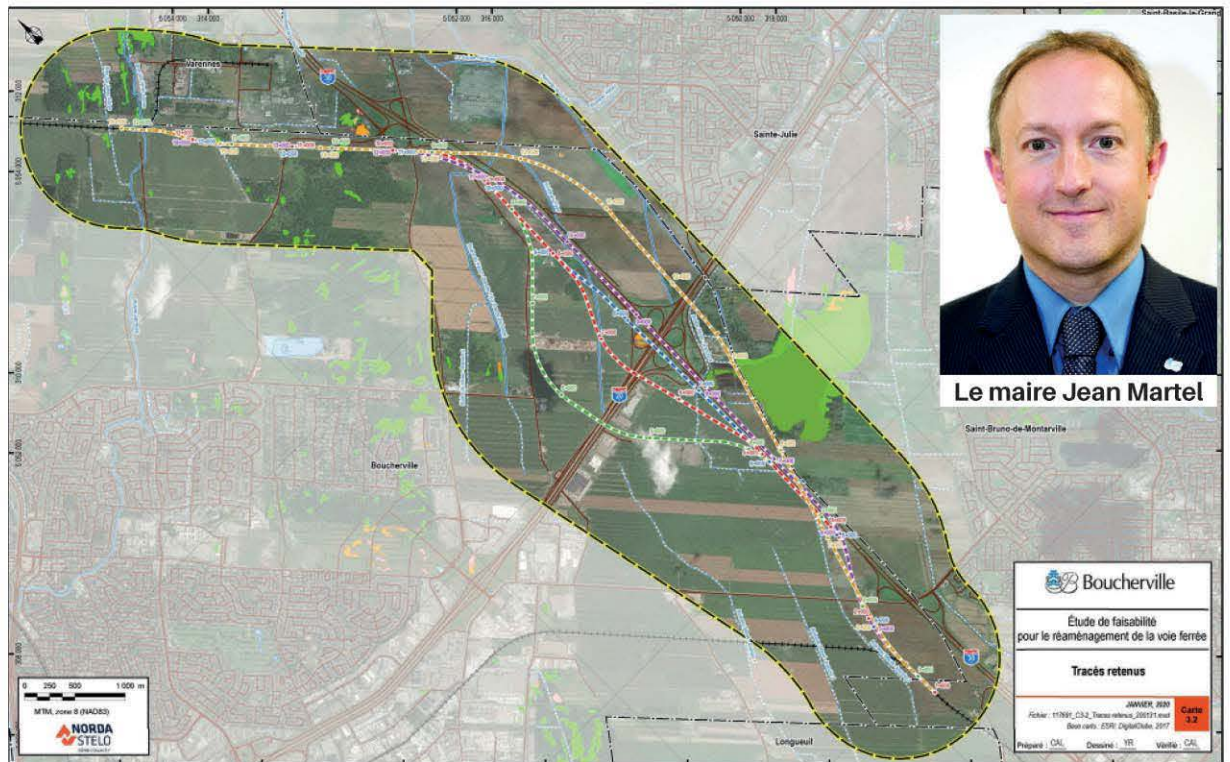
Cinq tracés

L'étude identifie cinq tracés possibles dans les limites de la ville de Boucherville, et à proximité de l'axe de l'autoroute 30: trois sont situés du côté ouest de l'A-30, un au centre de l'A-30 et un se trouve à l'est de l'A-30. Le choix final du tracé retenu ne pourra être arrêté qu'après un examen plus approfondi découlant d'une étude de faisabilité en bonne et due forme.

Avec une précision de l'ordre de 50 %, les coûts de réalisation du projet varient entre 200 M\$ et 600 M\$ selon le tracé. La durée de réalisation des travaux est évaluée de deux à cinq ans, en excluant les activités reliées à la préparation des diverses études, à l'obtention des autorisations et à la négociation des acquisitions et des servitudes.

Un vieux dossier

Le projet de déplacement de la voie ferrée est un dossier vieux d'une trentaine d'années qui est revenu dans l'actualité après l'incident ferroviaire survenu à Lac-Mégantic en 2013, et à la suite de l'annonce de la construction d'un nouveau terminal portuaire à Contrecoeur. Il n'est qu'à l'étape de préféabilité et s'il devait se réaliser, il devra l'être selon des principes directeurs, a mentionné



Le maire Jean Martel



Au terme d'une analyse multicritère des divers tracés, aucun tracé n'a présenté un résultat significativement supérieur aux autres.

le maire Martel, c'est-à-dire: faible coût d'entretien à long terme; faible taux de morcellement des terres agricoles; le moins possible de courbes prononcées; facilité de l'intégration dans les phases subséquentes d'un prolongement vers les autres villes; le moins possible de nuisances sur le réseau routier lors des travaux; échéancier raisonnable des travaux; préservation des milieux humides protégés; prise en considération des services ayant des servitudes dans l'axe de chacun des tracés proposés, notamment dans l'axe de l'autoroute 30; et faible taux d'expropriation.

En ce qui concerne l'utilisation de l'emprise actuelle qui pourrait ainsi être libérée, la Ville de Boucherville a rappelé qu'elle ne prenait actuellement aucune position à ce sujet, et indique qu'il devra y avoir une consultation publique et une acceptabilité sociale pour tout usage futur. On sait que le comité Sécurité ferroviaire Rive-Sud (SFRS) a proposé que l'emprise du CN, une fois libérée, soit utilisée pour y établir un système de transport collectif électrique léger.

La prochaine étape sera de mobiliser les intervenants concernés, notamment pour financer une étude de faisabilité plus poussée. Celle menée par Norda Stelo a coûté 130 000 \$. Elle a été financée en grande partie par la Ville de Boucherville qui a reçu des contributions de l'ordre de 20 000 \$.

Pour le maire Martel, le porte-parole du comité ferroviaire de Boucherville François Beaulne et le député fédéral Barsalou-Duval, il est important que la réflexion se poursuive avec les différentes instances, dont le Canadien National qui est propriétaire de la voie ferrée, afin de trouver un scénario qui pourrait s'avérer gagnant pour tous.

CINQ TRACÉS

- Tracé A : Relocalisation de la voie ferrée à l'ouest de l'A-30 et traversée de l'A-20 à l'intérieur du terrain appartenant à la municipalité, entre le groupe AFFI Logistique et ENERCON Canada Services, à l'aide d'un pont ferroviaire;
- Tracé B : Relocalisation de la voie ferrée à l'ouest de l'A-30 et traversée de l'A-20 à l'est de Honda Canada, à l'aide d'un pont ferroviaire;
- Tracé C : Relocalisation de la voie ferrée à l'ouest de l'A-30 et traversée de l'A-20 en construction en tranchée sous les bretelles de l'échangeur A-20/A-30;
- Tracé D : Relocalisation de la voie ferrée au centre de l'A-30;
- Tracé E : Relocalisation de la voie ferrée à l'est de l'A-30 et traversée de l'A-20 à l'aide d'un pont ferroviaire

Armoires
Nouveau Concept

08017

Service de décoration offert
Directement du manufacturier
Estimation gratuite à domicile
Réalisation de plan 3D

**Prix qui défient
toute compétition !**

1420-A, rue De Coulomb
à Boucherville

Tél. : 450 645-0665

www.armoiresnouveauconcept.com | armoirenouveauconcept@gmail.com

REPRISE DE NOS ACTIVITÉS!
Soyez assurés que nous respectons toutes
les recommandations pour un environnement sécuritaire!



Natacha Lambert,
denturologiste
450 685-1791
1400, rue Principale,
local 207, Sainte-Julie

**DENTUROLOGIE
SAINTE-JULIE**

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires biofonctionnelles
- Réparation en 1 heure
- Service à domicile
- Urgence jour, soir et fin de semaine
- Consultation sans frais
- Financement disponible



Luc St-Cerny,
denturologiste
450 922-2840
1400, rue Principale,
local 207, Sainte-Julie
450 583-5107
630, Duvernay, Verchères

denturologistestestjulie.com

Prolongement du REM jusqu'à Boucherville

Le premier ministre confirme l'étude de deux tracés

| François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Le premier ministre du Québec, François Legault, a confirmé jeudi dernier que le prolongement du Réseau express métropolitain jusqu'à Boucherville n'était pas seulement une vision à long terme, mais un projet qui est sérieusement à l'étude par la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'année dernière, la CDPQ a été mandatée par le gouvernement du Québec pour étudier la faisabilité d'un prolongement du REM sur la Rive-Sud.

La Caisse étudierait d'ailleurs actuellement deux tracés différents pour faire arriver les wagons du Réseau express métropolitain à Boucherville, dans le cadre d'un important lien entre Châteauguay et Boucherville.

Un premier tracé à l'étude serait au nord des villes, soit près du fleuve Saint-Laurent, là où il y a une densité de population et un second tracé, au sud, plus près de l'autoroute 20 ou 30, une autoroute qui relie d'ailleurs déjà Châteauguay à Boucherville.

Selon le premier ministre, la Caisse serait très intéressée à investir dans ce prolongement du REM sur la Rive-Sud. Dans une entrevue accordée à La Presse, Monsieur Legault a même indiqué qu'il s'attendait à pouvoir faire « une annonce bientôt ».

La porte-parole du REM, Emmanuelle Rouillard-Moreau, a confirmé à La Relève que la Caisse de dépôt et placement étudiait plusieurs scénarios de tracés et que les résultats de ladite étude étaient d'abord pour être présentés au gouvernement du Québec au cours de l'année 2021.



Mot du maire

COVID-19 : BAISSÉ MARQUÉE DU NOMBRE DE NOUVEAUX CAS À BOUCHERVILLE, PROLONGATION DES DÉLAIS POUR LES PAIEMENTS DU COMPTE DE TAXES 2021 ET CLINIQUE DE VACCINATION

Depuis quelques semaines déjà, on percevait des tendances encourageantes au sujet de la pandémie à Boucherville, tout comme d'ailleurs un peu partout au Québec. Ainsi, les données transmises par la Direction de santé publique de la Montérégie au sujet de Boucherville indiquaient que le nombre de cas actifs pour notre municipalité était passé de 93 à 43 au cours de la période du 5 janvier au 7 février dernier. Par ailleurs, le nombre de nouveaux cas dans l'agglomération de Longueuil était passé de 851 pour la période du 4 au 10 janvier à 442 pour la période du 28 janvier au 3 février dernier. Comme je l'indiquais dans ma chronique de la semaine passée, ces tendances encourageantes témoignent d'un respect rigoureux des consignes sanitaires provinciales par une très forte majorité de la population.

La bonne nouvelle est que ces tendances à la baisse se poursuivent, si l'on considère les plus récentes données transmises par la Direction de santé publique de la Montérégie. Ainsi, il y avait 13 cas actifs à Boucherville en date du 14 février, soit 80 cas actifs de moins qu'en date du 5 janvier dernier, journée au cours de laquelle un sommet avait été atteint. Pour ce qui est du nombre de nouveau cas dans l'agglomération de Longueuil, il était de 403 pour la période du 4 février au 10 février, soit 448 de moins qu'au début janvier pour cette région.

Enfin, pour la première fois depuis le début de la deuxième vague de la pandémie, les listes ministérielles des établissements aux prises avec des éclosions de cas de COVID-19 en Montérégie ne mentionnaient aucune résidence pour aînés de Boucherville ni aucun CHSLD de notre municipalité. Bien que la prudence demeure de mise, on peut toutefois raisonnablement espérer que cette deuxième vague est en voie de s'estomper à Boucherville.

Par ailleurs, veuillez noter que lors de la séance régulière du 15 février dernier, les membres du conseil municipal ont unanimement adopté une résolution qui a pour objet de n'imposer aucune pénalité ni aucun intérêt pour les contribuables qui s'acquittent du paiement de leur premier versement entre le 10 février et le 10 avril, de leur deuxième versement entre le 10 mai et le 10 juillet et de leur troisième versement entre le 10 août et le 10 octobre. Cette mesure s'applique à tous les contribuables de la municipalité, qu'ils soient du secteur résidentiel, commercial ou industriel.

Enfin, tel que je l'indiquais dans ma chronique de la semaine dernière, je vous rappelle que le Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est établira une clinique de vaccination au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois à compter du 1^{er} mars jusqu'au 23 juin prochain. Sous réserve de la disponibilité des vaccins au Canada, cette clinique permettra de vacciner de 2 000 à 2 500 personnes par période de 14 heures si tout se déroule comme prévu. Les modalités plus précises de cette opération de vaccination à Boucherville vous seront communiquées par le CISSS de la Montérégie-Est dans les meilleurs délais une fois qu'elles seront établies.

En terminant, je vous invite à consulter chaque lundi dès 16 h la capsule *Info COVID-19* de la Ville de Boucherville. Vous pouvez y accéder avec le lien suivant : boucherville.ca/coronavirus. Cette capsule vous permettra d'en apprendre plus sur les récents développements de la pandémie et ses conséquences à Boucherville.

Bonne semaine et demeurez prudents.



Jean Martel, maire

Le REM jusqu'à Boucherville : le courant ne passe pas pour le maire Martel

| Diane Lapointe |

Le maire de Boucherville Jean Martel est en colère. Il ne souhaite absolument pas que le REM soit prolongé jusqu'au cœur de Boucherville. « C'est scandaleux de nous imposer cela! », s'exclame-t-il.

M. Martel n'a pas non plus aimé apprendre dans La Relève la semaine dernière, et jeudi dernier dans La Presse, que le gouvernement du Québec songe à aménager un nouveau tronçon du REM entre Châteauguay et Boucherville.

Il s'est montré très préoccupé par ce projet qui est directement lié à la densification urbaine. « Est-ce que c'est cela que l'on veut à Boucherville, ressembler à Brossard ou à l'Île-des-Sœurs? »

En entrevue avec La Relève, M. Martel a rappelé que son administration a toujours tenté de ralentir le développement. C'est entre autres pourquoi trois actions avaient été intentées contre la Ville au cours des dernières années qui refusait la construction de tours. La Ville a d'ailleurs gagné.

« On nous a imposé les fusions forcées, ensuite les défusions manquées (j'ai dû négocier un pacte fiscal avec Longueuil pour rétablir les choses), mais là, on examine un projet qui amènera un développement. Une fois qu'il sera fait, il sera impossible de revenir en arrière. »

« On apprend les projets de développement du REM via les journaux et les questions de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ infra) sont posées, dans une correspondance datée du 8 février dernier, à notre directeur du génie. Il n'y a eu aucun contact avec nous, les élus. »

« S'ils veulent que le REM se rende aux limites de Longueuil dans le secteur du complexe 20/20, c'est une chose, mais de

l'amener de ce côté-ci de l'A20, ça vient porter atteinte à notre qualité de vie et c'est un enjeu qui nous interpelle fortement au conseil municipal. »

Cinq axes majeurs

Selon un document que La Relève a obtenu via la Loi sur l'accès à l'information, la CDPQ n'a pas statué précisément sur le corridor spécifique de passage de transport, mais a cerné les axes majeurs, c'est-à-dire les utilités suivantes : abords de l'A20; abords de la route 132; le boulevard Marie-Victorin; le boulevard Industriel; le boulevard de Montarville jusqu'au chemin De Touraine; le boulevard Mortagne.

« La Caisse effectue présentement un diagnostic du secteur, étape nécessaire avant le choix de tracés. Ces axes ne constituent pas les corridors choisis, mais permettront de dresser le portrait des contraintes d'utilités de la municipalité. »

M. Martel se questionne par ailleurs sur la rentabilité et la nécessité d'amener le REM à Boucherville. « C'est un projet extrêmement coûteux. Est-ce que l'achalandage sera là? Il faut aussi considérer l'impact du télétravail sur le transport en commun. »

La CDPQ doit déposer son rapport et ses recommandations directement au gouvernement du Québec au cours des prochains mois.

Sainte-Julie veut l'accueillir

De son côté, la mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy, espère que ce projet se réalisera dans le corridor de l'autoroute 30 pour s'étendre jusqu'à l'échangeur A-20/A-30 et, mieux encore, à Sainte-Julie.

« Si c'est possible, nous accueillerons le REM à bras ouverts. Le transport collectif a toujours figuré au cœur de nos priorités », a-t-elle déclaré.

Intimidation envers les élus et élues municipaux et dégradation du climat politique dans de nombreuses municipalités

Sainte-Julie joint sa voix à une campagne nationale sur le respect de la démocratie

Par respect pour la démocratie,

**SAINTE-JULIE
S'ENGAGE**



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Le conseil municipal de Sainte-Julie a adopté à la séance du mois de février une résolution en appui à la campagne « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie », lancée le 18 janvier dernier par l'Union des municipalités du Québec (UMQ). En prévision du scrutin municipal de novembre prochain, la campagne de l'UMQ a pour objectif de donner le goût aux gens de se présenter en politique et de

s'investir dans la sphère publique, notamment en valorisant la démocratie municipale et en consolidant le lien de confiance qui unit les citoyennes et citoyens à leurs institutions démocratiques. « De plus en plus, nous observons une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux, particulièrement sur les médias sociaux. Cela nuit au climat politique dans de

nombreuses municipalités.

Ce phénomène a pris de l'ampleur en 2020 en lien avec la crise sanitaire. La présence d'opinions divergentes est essentielle pour une société démocratique saine. Cependant, on veut, par cette initiative, rappeler que le partage d'idées et la diversité de points de vue doivent s'exprimer dans le respect, la tolérance et la civilité », a soutenu la présidente de l'UMQ et mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy. Rappelons que l'intimidation envers les élues et élus municipaux est un enjeu un peu partout au Québec, notamment sur les réseaux sociaux où certaines personnes se cachent derrière leur écran pour critiquer de façon gratuite les élus ou les employés municipaux. La Ville de Sainte-Julie possède



d'ailleurs une nétiquette qui exprime clairement la tolérance zéro de la municipalité envers ces comportements haineux. « Ce geste est important. On veut prendre soin collectivement de notre démocratie. Rappelons-nous que les élues et élus ainsi que les titulaires de charges publiques s'engagent quotidiennement pour le mieux-être de leur population. Il faut favoriser l'engagement politique, et non pas le décourager », a conclu la mairesse Suzanne Roy.

(Source : Ville de Sainte-Julie)

DERNIÈRE PHASE !

AMBIANCE PLEIN SUD
PRESTIGE SUR LE GOLF

COPROPRIÉTÉS DE LUXE



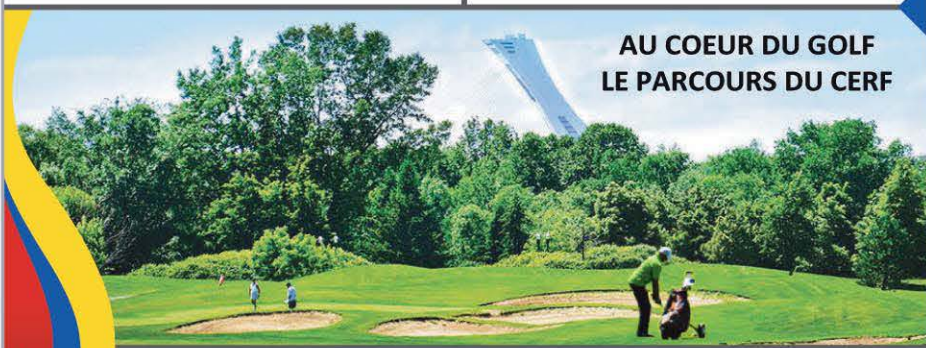
MANOIR (4-PLEX)

2 ou 3 chambres
Entrée privée
Garage double privé
(Monte personne en option)

PAVILLON (8-PLEX)

2 ou 3 chambres
Monte personne
Garage double privé
(3^{ème} garage en option)

**AU COEUR DU GOLF
LE PARCOURS DU CERF**



ambiancepleinsud.com 514.666.8000

COMITÉ DES USAGERS PIERRE-BOUCHER

GARDIEN DES DROITS DES USAGERS

Droit aux services

(LSSSS, articles 5 et 13)

- Droit de recevoir les soins et les services que l'on a besoin - comme les examens, les prélèvements, les soins, les traitements ou toute autre intervention;
- > compte tenu des ressources dont les établissements disposent
- > et donnés avec qualité, en continu, sécuritaires, personnalisés et adaptés à son état de santé.

Réf. Regroupement provincial des comités des usagers / RPCU

**Avez-vous le goût de fournir des efforts
afin de remplir ce mandat?**

Comité des usagers Pierre-Boucher
1303, boul. Jacques-Cartier Est, bureau 2020
Longueuil (Québec) J4M 2Y8
450 463-2850 poste 72046
comitedesusagers.cssspb16@ssss.gouv.qc.ca

Les architectes de la neige sont à Boucherville

Défi château de neige

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Est-ce la pandémie, l'imagination ou le bel hiver que nous connaissons? Quoi qu'il en soit, de nombreuses familles de Boucherville, de Varennes et de Sainte-Julie également n'ont pas hésité à ériger de grands, de beaux ou de plus modestes châteaux de neige sur leur propriété afin de participer, pour la première fois, à l'événement provincial « Défi château de neige ».

À ce jour, au moins une douzaine de familles de Boucherville ont érigé une forteresse blanche, et parfois même colorée, sur leur terrain, aux grands plaisirs des grands et petits. Des familles de Varennes et de Sainte-Julie ont aussi inscrit leur château au concours provincial. La Ville de Boucherville prend part cette année, et pour la toute première fois, au « Défi château de neige », une activité à laquelle toutes les familles de la province sont invitées à présenter leurs œuvres architecturales.



Le fort des neiges de Damien Ramé



Le fort Beauharnois



Le coffre aux trésors de Cyndy Leclerc



L'Hôtel Alicia Marchand

Que votre construction soit digne d'un architecte, colorée, magistrale ou un peu plus modeste, le but est tout simplement de profiter au maximum des joies de l'hiver et de couvrir les municipalités de la Rive-Sud de vos belles créations!

Pour participer à ce concours, il suffit de se rendre sur le site Internet www.defichateaudeneige.ca, cliquer sur l'onglet « Je m'inscris maintenant » et évidemment, joindre une photo de l'œuvre.

Les architectes de la neige peuvent s'inscrire jusqu'au 8 mars prochain. De nombreux prix, dont des chèques-cadeaux chez SAIL et chez Sports Experts, seront remis aux heureux gagnants.

cloria

Vallée-
du-Richelieu

Enfin la communauté dont vous rêvez!

Appartements locatifs
pour adultes actifs.

Concept tout inclus
et sans souci.

En location maintenant!



CE QUI NOUS DISTINGUE

- Appartements spacieux entièrement neufs
- Construction haut de gamme
- Fenestration abondante
- Insonorisation supérieure
- Aires communes à partager ou à réserver
- Jardins communautaires

**CLORIA,
C'EST TOUT CELA
ET BIEN PLUS
ENCORE...**

Visite sur rendez-vous
450 864-1212
info@cloria.ca
cloria.ca





Une relâche bien méritée!

À Boucherville

Jouer dehors ou à la maison, en ligne ou en réel

| Diane Lapointe |

C'est bientôt la relâche scolaire, et ce n'est pas parce qu'il y a une pandémie qu'il n'y a pas d'activités amusantes à faire en famille. À Boucherville, les possibilités sont nombreuses pour jouer dehors, mais aussi à la maison. En effet, puisqu'elle a dû annuler les camps de jour, la Ville de Boucherville a concocté une programmation virtuelle diversifiée.

Impossible de s'ennuyer durant ces quelques jours de vacances, mais si vous êtes en panne d'idées, voici des suggestions toutes simples, mais combien divertissantes!

Beau temps pour glisser, patiner, skier et marcher

Pour ceux qui désirent s'amuser dehors, à Boucherville, on peut dévaler, en tapis magique ou en traineau, trois pentes à glisser situées aux parcs des Gouverneurs, Vincent-d'Indy et Pierre-Laporte.

On peut aussi patiner aux parcs Arthur-Dumouchel, du Bois-de-Brouage, Vincent-d'Indy, des Gouverneurs, Marguerite-Aubintellier, De Picardie, Pierre-Boucher, Sabrevois et Pierre-Laporte où l'on retrouve aussi un anneau glacé.

L'épais tapis de neige permet également de s'adonner au ski de fond. Le Club de golf offre un intéressant parcours de 3,5 km, ainsi que le parc national des Îles-de-Boucherville. À ce dernier endroit, on peut également faire de la



raquette, du fatbike, ou tout simplement marcher dans ce paysage enchanteur. Toute l'information se trouve sur le site Internet de la Sépaq.

Marcher n'est peut-être pas l'activité la plus emballante pour les enfants, mais tout dépend de l'endroit. Les parcs du boisé Du Tremblay, de la Frayère ou de la Futaie proposent de belles randonnées en nature, comme si vous étiez à la campagne... ou presque.

« Nos p'tits plaisirs »

« Nos p'tits plaisirs » de la Ville de Boucherville sont de retour. Le microsite et la programmation ont été bonifiés afin d'offrir une plateforme unique proposant un éventail d'activités. Amateurs de plein air, d'art, d'aventure, de cuisine ou encore de sport seront servis. La programmation se décline en trois catégories: Semaine de relâche, Sports et plein air et Art et culture.

À la maison et à l'abri du froid, la Ville propose des activités en ligne pour égayer vos journées. Dehors, par exemple, elle vous suggère de vous amuser à faire voler un cerf-volant sur le terrain de soccer du parc Vincent-d'Indy, en collaboration avec Cerf-volant Coriolis ou de vous initier au fatbike au parc Pierre-Laporte grâce à un service de prêt de huit vélos et casques en collaboration avec le Centre national de cyclisme de Bromont.

La programmation peut être consultée sur le site Web www.nosptitsplaisirs

Enfin, signalons que le Complexe aquatique Marie-Eve-Cormier et le Centre des glaces Gilles-Chabot seront ouverts.



À la relâche, on s'amuse!



nosptitsplaisirs.ca



Journée internationale des droits des femmes

Section spéciale

SOUS LE THÈME:
Écoutons les femmes!

FEMMES DE CARRIÈRE, POLITICIENNE, ENTREPRENEURE, MAMAN!



Linda Bourdua
514 577-0051
linda.bourdua@lareleve.qc.ca



Brigitte O'Connor
438 399-1893
brigitte.oconnor@lareleve.qc.ca



Chantal Lachapelle
514 826-2237
chantal.lachapelle@lareleve.qc.ca



Manon Lejour
514 894-2948
manon.lejour@lareleve.qc.ca

CONTACTEZ UNE DE NOS CONSEILLÈRE PUBLICITAIRE



Joignez-vous à nous pour cette section spéciale du 8 mars prochain!
En réservant votre espace d'ici le 2 mars



Une relâche bien méritée!

Des activités variées pour profiter de la semaine de relâche à Sainte-Julie

De nombreuses activités gratuites seront offertes à Sainte-Julie lors de la semaine de relâche qui se déroulera du 1^{er} au 5 mars. Parmi celles-ci, plusieurs sont organisées dans le cadre des Julievernales, le grand événement hivernal qui permet à tous les citoyens de profiter des plaisirs de l'hiver. « Malgré la pandémie, nous souhaitons que les Julievilloises et Julievillois profitent des dernières belles journées d'hiver pour s'amuser près de la maison, dans le respect des consignes sanitaires. Nous offrons donc une multitude d'activités qui leur permettront de découvrir nos magnifiques parcs et installations hivernales », a précisé la mairesse Suzanne Roy.

Pente à glisser: située à l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval et du boulevard Armand-Frappier, la pente à glisser offre six corridors de glisse. La capacité maximale du site est de 150 personnes et le port du couvre-visage est obligatoire pour les 10 ans et plus.

Patinoires: la Ville possède douze patinoires dans les différents parcs de la Ville, dont un sentier glacé au parc Jules-Choquet et un lac au parc Edmour-J.-Harvey. L'état des installations hivernales est mis à jour quotidiennement sur le site Web de la Ville.

Patin libre à l'aréna: du 27 février au 7 mars, il sera possible de patiner tous les jours à l'aréna de 10h à 10h50, 11h à 11h50 et 12h à 12h50. Un maximum de 22 personnes est permis à la fois. Les coûts sont de 1 \$ par enfant et 2 \$ par adulte.

Ski de fond: une piste de ski de fond d'environ 1 km a été tracée au parc Edmour-J.-Harvey pour permettre aux amateurs de pratiquer leur sport à proximité de la maison.



Jeu d'évasion extérieur: du 1^{er} au 7 mars, aux parcs Joseph-Véronneau et Maurice-Duplessis, les familles pourront résoudre des indices en scannant les codes QR qui seront sur l'affiche dans les parcs pour accéder au site du jeu.

Sentier d'hébertisme sur neige: jusqu'à la fin de l'hiver, un sentier avec différents obstacles est accessible au parc Edmour-J.-Harvey pour faire bouger les familles.

Chasse aux bonshommes de neige: jusqu'au 7 mars, huit bonshommes de neige sont dissimulés dans les parcs de la ville. À l'aide d'indices se trouvant sur chacun des bonshommes, les citoyens pourront résoudre les énigmes. Il faut visiter le www.boulesdeneige.ca/sainte-julie pour découvrir

le premier indice. Les citoyens pourront aussi participer au concours de bonshommes de neige en construisant le leur devant leur résidence, en le prenant en photo et en s'inscrivant sur le site Web www.boulesdeneige.ca/sainte-julie.

Sentiers cherche et trouve: des objets sont cachés dans les parcs Jordi-Bonet, Armand-Frappier et de l'Érablière. À l'aide de la liste accessible avec un code QR, disponible dans les parcs, il faut dénicher les objets en parcourant les sentiers.

Prêt de fat bikes: Les 27 et 28 février ainsi que le 5 mars de 9h à 17h, il sera possible d'emprunter gratuitement des vélos à pneus surdimensionnés (fat bikes). Une réservation est obligatoire en s'inscrivant dès maintenant au

www.ville.saintejulie.qc.ca/fr/208/Inscription_en_ligne.

Blocs de neige à peindre: les citoyens sont invités à visiter les parcs du Sorbier, Arthur-Gauthier et des Tuileries pour créer une œuvre sur les fresques de neige. Il suffit de faire tremper dans un bac d'eau, toute la journée ou toute la nuit, un vieux tampon d'encre de crayon-feutre lavable, de verser l'eau colorée dans une gourde de hockey afin de décorer les fresques de neige.

Arbres à cœurs: il est possible de déposer dans les branches des arbres à cœurs face à la bibliothèque municipale une pensée ou un souhait.

Capsules DIY: pour les petits créatifs qui aiment faire du bricolage et des expériences scientifiques, des capsules Do it yourself (DIY) seront publiées sur la page Facebook de la Ville de Sainte-Julie du 1^{er} au 6 mars.

Bibliothèque municipale: la bibliothèque est ouverte tous les jours pour aller bouquiner dans les rayons ou emprunter des livres. Les heures d'ouverture et les détails des services offerts sont disponibles sur le site Web de la Ville. De plus, une heure du conte pour les 3 à 5 ans est offerte le samedi 27 février. Il est possible de s'inscrire en contactant la bibliothèque.

Aréna et piscine intérieure: les deux installations sportives seront ouvertes selon certaines conditions pour s'amuser en bulles familiales à coût modique. Tous les détails seront disponibles au ccssj.org.

(Source: Ville de Sainte-Julie)

— du 1^{er} au 5 mars —

SEMAINE DE RELÂCHE

Des idées pour toute la famille

SAINTE-JULIE ville.sainte-julie.qc.ca

La **Relève** Une équipe de journalistes chevronnés

Daniel Bastin
journaliste/photographe
22 ans d'expérience
daniel.bastin@lareleve.qc.ca

Diane Lapointe
journaliste/photographe
35 ans d'expérience
diane.lapointe@lareleve.qc.ca

François Laramée
journaliste/photographe
40 ans d'expérience
francois.laramee@lareleve.qc.ca

Steve Martin
journaliste/photographe
15 ans d'expérience
steve.martin@lareleve.qc.ca

La Relève / Le mardi 23 février 2021 - Page B 9

62% des citoyens ont un diplôme universitaire ou collégial 48% des ménages de Boucherville gagnent plus de 100 000 \$ par année

François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Boucherville se distingue à plusieurs égards et à plusieurs niveaux.

Historiquement, son riche passé de plus de 350 ans et son développement harmonieux ont vite fait de Boucherville une municipalité recherchée.

Desservie par un réseau routier et autoroutier stratégique et par un service de transport en commun efficace (RTL), Boucherville compte aujourd'hui 42 730 citoyens.

La Ville fait partie de la région administrative de la Montérégie (16), de l'agglomération de Longueuil et de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Les données issues du recensement le plus récent de Statistique Canada indiquent que la population de Boucherville a augmenté de façon progressive. En 2000, Boucherville comptait 35 944 citoyens; en 2010, 40 750; et en 2020, 42 750.

86 % des Bouchervillois sont propriétaires de leur résidence.

Le taux de scolarisation est très élevé, 62 % des Bouchervillois détiennent un diplôme universitaire ou collégial.

Le revenu moyen des ménages se situe à près de 130 000 \$ annuellement.

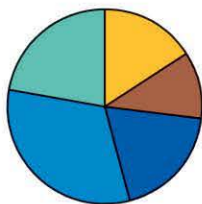
Une proportion de 48 % des ménages de Boucherville gagne plus de 100 000 \$.

Le pouvoir d'achat des Bouchervillois est donc un des plus élevés au Québec.

Groupes d'âge

Moyenne d'âge: 44 ans

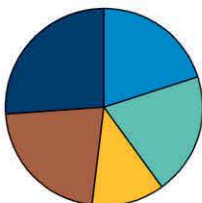
Moins de 15 ans:	16%
15 à 24 ans:	11%
25 à 44 ans:	19%
45 à 64 ans:	32%
65 ans et plus:	22%



Revenus moyens des ménages

129 737 \$

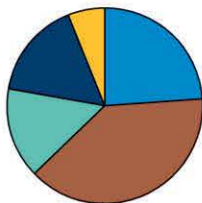
Moins de 50 000 \$:	20%
Entre 50 000 et 80 000 \$:	20%
Entre 80 000 et 100 000 \$:	12%
Entre 100 000 et 150 000 \$:	22%
Plus de 150 000 \$:	26%



Profil des ménages

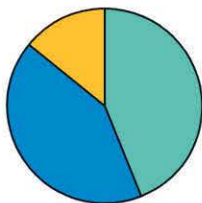
Moyenne: 2.4 personnes

Ménages avec une personne:	24%
Ménages avec deux personnes:	39%
Ménages avec trois personnes:	15%
Ménages avec quatre personnes:	16%
Ménages avec cinq personnes et plus:	6%



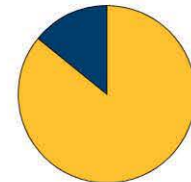
Types de familles

Couples sans enfant à la maison:	44%
Couples avec enfants à la maison:	42%
Familles monoparentales:	14%



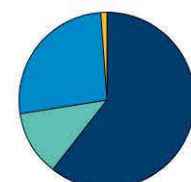
Occupation des logements

Proportion de propriétaires:	86%
Proportion de locataires:	14%



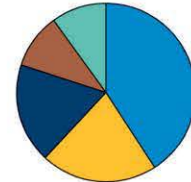
Types de logements

Maisons individuelles:	60%
Maisons jumelées ou en rangée:	12%
Immeubles de moins de cinq étages:	26%
Immeubles de cinq étages ou plus:	1%
Logements mobiles:	0%



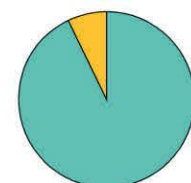
Scolarité

Universitaire:	41%
Collégial:	21%
Secondaire:	18%
Apprentis ou métiers:	10%
Aucun diplôme:	10%



Immigration

Population non immigrante:	93%
Population immigrante:	7%



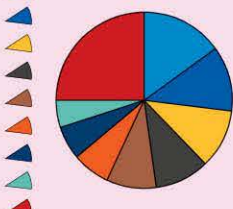
1687 commerces et entreprises

Boucherville peut miser sur un des cinq plus importants parcs industriels du Québec avec plus de 605 entreprises, et un important centre de recherche scientifique canadien.

On recense au total, sur le territoire bouchervillois, 1 687 entreprises (industrielles, commerciales, services, etc.) soit 1,5 % de toutes les entreprises de la Communauté métropolitaine de Montréal.

En importance, on retrouve les principales sphères d'activité économique suivantes par nombre d'établissements:

Services professionnels, scientifiques et techniques:	235 (15%)
Commerces de détail:	193 (12%)
Construction:	181 (11%)
Commerces en gros:	166 (10%)
Fabrication:	157 (9%)
Soins de santé et assistance sociale:	151 (7%)
Autres services (sauf les administrations publiques):	101 (6%)
Services d'hébergement et de restauration:	87 (5%)
Autres:	416 (25%)



Où les Bouchervillois dépensent-ils?

Selon les chiffres 2019 de Statistique Canada, voici les quinze principaux postes de dépenses moyennes des ménages.

Dépenses totales:	93 724 \$
Consommation courante totale:	68 980 \$
1-Dépenses alimentaires:	10 311 \$
2-Aliments achetés au magasin:	7 536 \$
3-Aliments achetés au restaurant:	2 775 \$
4-Logement:	20 200 \$
5-Eau, combustibles et électricité pour le logement principal:	2 535 \$
6-Dépenses courantes:	5 448 \$
7-Ameublement et équipement ménager:	3 586 \$
8-Vêtements et accessoires:	3 344 \$
9-Transport:	12 737 \$
10-Transport public:	1 479 \$
11-Soins de santé et soins personnels:	6 150 \$
12-Loisirs, services de loisirs, matériel:	6 159 \$
13-Éducation:	1 691 \$
14-Dépenses diverses:	1 838 \$
15-Cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance:	2 280 \$

Sources: Statistiques Canada, Centris, CMM

Pneus VARENNES

1625, Marie-Victorin, Varennes

450 652-7999

LA PLACE DU PNEU À VARENNES ET BEAUCOUP PLUS:

Pour prendre la route en toute sécurité une vérification s'impose

- Amortisseurs
- Freins
- Silencieux
- Alignement
- Mise au point
- Vidange d'huile
- Mécanique générale

24 ans déjà!

Boucherville réclame un meilleur accès aux soins de santé



L'amélioration de l'accès aux soins de santé spécifiquement pour les aînés est une préoccupation pour l'ensemble de la population.

| Diane Lapointe |

La Ville de Boucherville s'adressera au gouvernement du Québec pour demander que l'accès aux soins de santé pour la population soit augmenté et amélioré, et ce, principalement pour la clientèle orpheline d'un médecin de famille.

À la suite d'une recommandation faite par la Commission des aînés de Boucherville auprès du conseil municipal, le maire Martel a en effet promis de faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales, même s'il ne s'agit pas d'un dossier de compétence municipale. « Il y a une véritable problématique à Boucherville en matière d'accès aux soins de santé, et la situation ne s'est pas améliorée au cours des dernières années », déplore-t-il.

En septembre 2020, pas moins de 5763 Bouchervillois, soit 14,14 % de la population, étaient inscrits sur la liste d'attente du Guichet d'accès pour la clientèle orpheline (GACO) du Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher. L'inscription la plus ancienne datait de 2015.

La Commission des aînés de Boucherville s'inquiète de cette difficulté pour les Bouchervillois de trouver un médecin de famille dans le système public. Elle mentionne que la population aînée est en constante croissance, se situant à plus de 26 % de la population totale, et que des services de proximité sont à privilégier pour cette clientèle.

Dans les faits, Boucherville ne compte qu'une seule clinique médicale publique composée de onze médecins pour desservir une population d'environ 42 000 personnes.

Le groupe de médecine familiale (GMF) des Îles-Percées, qui se trouve sur le boulevard du Fort-Saint-Louis, a perdu quatre médecins en trois ans (trois ont pris leur retraite, et un est parti pour des raisons de santé), et un autre prévoit fermer la porte de son cabinet en juin 2021. Depuis 2017, elle a accueilli quatre nouveaux médecins et l'équipe compte 12 000 patients.

Selon la Commission des aînés, l'embauche de médecins et d'infirmières praticiennes au

CLSC et dans les cliniques médicales pourrait répondre aux besoins de la clientèle orpheline et des médecins de famille. L'ajout d'infirmières praticiennes dans une clinique médicale sans rendez-vous pour la clientèle orpheline ou en CLSC réduirait la charge des médecins et le nombre de visites à l'urgence. La Commission des aînés précise qu'il y a de plus en plus de cliniques médicales privées à Boucherville, ce qui a pour effet de créer un système à deux vitesses.



Poirier Tremblay & Ass.
Dentisterie esthétique et familiale

Implants dentaires

Retrouvez votre sourire rapidement



Dre Nathalie Tremblay
Dentiste généraliste,
responsable des services
d'implantologies

CONSULTATION GRATUITE
Valeur de 50\$

Demandez à notre équipe, elle se fera un plaisir de vous conseiller.

RÉSERVATION ET INFORMATION

450 929-2199
poiriertremblay.com
332, boulevard de la Marine,
Varennes (Québec) J3X 1Z4



D^r Jean-Philippe MORNEAU
B.Sc. D^{MD}, chirurgien-dentiste

D^{re} Alexandra BOUCHARD
Dentiste

D^{re} Sarah-Alexandra JEANNOTTE-RIVARD
Dentiste



CLINIQUE DENTAIRE DES SEIGNEURIES

L'IMPLANTOLOGIE POUR PROFITER DE LA VIE AVEC CONFIANCE ET CONFORT.





CONSULTATION GRATUITE
(Valeur jusqu'à 177 \$)

754, rue Principale, Saint-Amable | www.dentistestamable.com | 450 649-0340

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1** Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2** Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3** Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4** Les communautés isolées et éloignées.
- 5** Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6** Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7** Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8** Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9** Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10** Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme. Toutefois, compte tenu du nombre limité de doses de vaccin, les personnes ayant eu la COVID-19 pourraient attendre 90 jours après la maladie pour être vaccinées.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

Ville de Boucherville

Renseignements généraux		450 449-8100	
Conseil municipal	450 449-8105	Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs	450 449-8640
Direction générale	450 449-8125	Centre des glaces Gilles-Chabot	450 641-1695
Direction des finances et des approvisionnements	450 449-8110	Chalet du parc Pierre-Laporte	450 449-8352
Ligne info-taxes	450 449-8115	Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	450 449-8640
Direction des ressources humaines	450 449-8615	Direction de l'urbanisme et de l'environnement	450 449-8620
Direction des travaux publics	450 449-8630	Comptoir des permis	450 449-8625
Direction du génie	450 449-8610	Ligne info-environnement	450 449-8113
Direction du greffe	450 449-8605	Service — Réglementation, patrimoine et relations avec le citoyen	450 449-8635
Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire	450 449-8640	Service — Construction, inspection et relations avec les entreprises	450 449-8635
Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère	450 449-8650	Direction des communications et des relations publiques	450 449-8120
Centre Mgr-Poissant	450 449-8100, poste 8905		
Café centre d'art et Service de la culture	450 449-8300		
Ligne info-loisirs	450 449-8640		
Ligne info-billetterie	450 449-8104		
Maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine	450 449-8347		
	450 449-8651		

Heures d'ouverture des bureaux administratifs
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30
sur rendez-vous seulement

POINTS DE SERVICE ET HORAIRES
Renseignements : Info-loisirs 450 449-8640
ou info@boucherville.ca

RÉCEPTION DU CAFÉ CENTRE D'ART
536, Marie-Victorin
Réouverture de la Galerie Jean-Letarte
dès le samedi 27 février.

EXPOSITIONS
Galerie Jean-Letarte
Chanson tropicale
Léonel Jules
27 février au 14 mars

Services maintenus :
Casse-croûte Les Touillés
ouvert pour les commandes à emporter.

RÉCEPTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL FRANCINE-GADBOIS
1075, rue Lionel-Daunais
Fermé jusqu'à nouvel ordre.

RÉCEPTION DU COMPLEXE AQUATIQUE LAURIE-EVE-CORMIER
490, chemin du Lac

Réouverture pour bains libres seulement.
Horaires : lundi au vendredi : 6 h 15 à 19 h ;
samedi et dimanche : 8 h à 19 h

CENTRE DES GLACES GILLES-CHABOT
565, boulevard de Mortagne

Réouverture du centre pour les activités libres seulement.
Heures d'ouverture : 7 h à 2 h (variable),
7 jours par semaine

CENTRE MGR POISSANT
Fermé jusqu'à nouvel ordre.

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



LUNDI, 8 h à 18 h



JEUDI, 8 h à 18 h

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances publiques ordinaires du conseil municipal de Boucherville se tiennent habituellement à 20 h le troisième lundi de chaque mois. Toutefois, étant donné la deuxième vague de la pandémie,

des changements pourraient survenir à l'horaire. Nous vous invitons donc à consulter le site Web de la Ville au boucherville.ca/mairie/seances-publiques/

BIBLIOTHÈQUE MONTARVILLE-BOUCHER-DE LA BRUÈRE

- Lundi au vendredi : 12 h à 18 h
- Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

Un nombre maximal de 50 usagers peut fréquenter la bibliothèque en même temps.

Services sur place offerts :

- Prêt de documents
- Abonnement et renouvellement
- Service d'aide au lecteur
- Postes informatiques
- Accès restreint au mobilier
- Prêt entre bibliothèques

Afin d'assurer la sécurité de tous, les conditions suivantes s'appliquent :

- Les retours doivent continuer à être faits par la chute extérieure. Les documents sont gardés en quarantaine pour une durée de 24 heures.

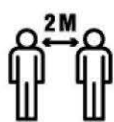
- La distanciation physique doit être respectée en tout temps avec les employés et les autres usagers.
- Les usagers doivent porter le couvre-visage en tout temps à l'intérieur du bâtiment.
- Le nombre de documents que les abonnés peuvent emprunter est limité à 15 et la durée des prêts est augmentée à 4 semaines.
- Les locaux La Bulle et le Quartier B demeurent fermés.
- Les usagers sont invités à suivre la signalisation lorsqu'ils circulent dans la bibliothèque.

Pour renseignements ou réservation des documents, veuillez consulter le catalogue de la bibliothèque au bibliotheque.boucherville.ca, écrire à bibliotheque@boucherville.ca ou appeler au 450 449-8650, poste 2.

Pour toute question relative au coronavirus (COVID-19), veuillez écrire à covid-19@boucherville.ca.



SVP, RESPECTEZ LES CONSIGNES:



GARDEZ VOS DISTANCES



TOUSSEZ DANS VOTRE COUDE



LAVEZ VOS MAINS



JETEZ VOS MOUCHOIRS



PORT DU COUVRE-VISAGE OBLIGATOIRE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-290-11 INTITULÉ RÈGLEMENT 2021-290-11 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- De réviser certaines dispositions relatives aux droits acquis

1. Objet du projet et demande de participation à un référendum

À la suite de la consultation écrite tenue entre le 26 janvier et le 11 février 2021 sur le projet de règlement numéro 2021-290-11, le conseil municipal de Boucherville a adopté le second projet de règlement, lequel second projet de règlement porte le numéro 2021-290-11 et portant le même titre. Ce second projet de règlement modifie le règlement de zonage numéro 2018-290.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande ayant pour objet :

- 1) L'article 1, soit l'ajout des travaux de rénovation comme travaux permis pour maintenir un usage dérogatoire protégé par droit acquis, peut provenir de l'ensemble des zones de la Ville.
- 2) L'article 2, soit la reconstruction après sinistre d'un bâtiment comprenant un usage dérogatoire protégé par droits acquis ou la poursuite de l'exercice de l'usage dérogatoire protégé par droits acquis dans le nouveau bâtiment, peut provenir de l'ensemble des zones de la Ville.
- 3) L'article 3, soit l'ajout des travaux de rénovation comme travaux permis pour maintenir en bon état une construction, un aménagement ou équipement dérogatoire protégé par droits acquis peut provenir de l'ensemble des zones de la Ville.
- 4) L'article 4, soit la modification de l'article relatif à la perte de droits acquis peut provenir de l'ensemble des zones de la Ville.
- 5) L'article 5, soit l'ajout de normes pour le Vieux-Boucherville relatives aux fondations dérogatoires au code de construction dans le cadre de la reconstruction d'un bâtiment principal dérogatoire protégé par droits acquis peut provenir de l'ensemble des zones situées dans le Vieux-Boucherville ainsi que des zones qui leurs sont contiguës.
- 6) L'article 6, soit l'ajout à l'article concernant la reconstruction d'un bâtiment principal dérogatoire protégé par droits acquis de normes concernant la reconstruction après sinistre peut provenir de l'ensemble des zones de la Ville.
- 7) L'article 7 soit l'exclusion du Vieux-Boucherville de l'article permettant l'installation d'un revêtement de mur extérieur dérogatoire qui est existant sur le bâtiment principal si l'agrandissement n'excède pas une superficie de plancher de 30 m² peut provenir de l'ensemble des zones situées dans le Vieux-Boucherville ainsi que des zones qui leurs sont contiguës.
- 8) L'article 8, soit l'ajout de dispositions relatives aux appareils installés à proximité de la paroi d'une piscine hors terre ou d'une enceinte d'une piscine résidentielle existante ou acquise avant le 22 juillet 2010 peut provenir de l'ensemble des zones à dominance habitation (H) ou agricole (A) ainsi que les zones à dominance commerciale (C) autorisant des usages de la catégorie d'usages habitation (H) ainsi que des zones qui leurs sont contiguës.

2. Zone visée par ce second projet de règlement

L'illustration des zones visées et contiguës et le résumé du projet peuvent être consultés sur rendez-vous en nous contactant au 450 449-8605 à l'hôtel de ville aux heures ordinaires de bureau, à la direction du greffe au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'hôtel de ville, bureau du greffier, au plus tard le 4 mars 2021 à 8 h 30;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

- 4.1 Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 15 février 2021
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée sur le territoire visé et, depuis au moins six mois au Québec ou être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé sur le territoire visé.
- 4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- 4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 15 février 2021 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.
- 4.4 Condition supplémentaire particulière aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise : l'inscription à ce titre est conditionnelle à la réception par la municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant et demandant cette inscription.

Le signataire doit être titulaire d'un document permettant d'établir son identité, comme sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, son permis de conduire ou son permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec, son passeport canadien ou tout autre document qui a été délivré par le gouvernement, un de ses ministères ou un de ses organismes ou reconnu par le gouvernement et qui est déterminé par un règlement pris par le gouvernement en vertu du paragraphe 4 de l'article 549 de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3). Si nécessaire, la greffière pourra vérifier l'identité du signataire.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habilitées à voter.


6. Consultation du projet

Le second projet de règlement 2021-290-11 peut être consulté, sur rendez-vous, à la Direction du greffe à l'hôtel de ville de Boucherville au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, aux heures ordinaires de bureau en nous contactant au 450 449-8605 ou en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics (Second projet de règlement 2021-290-11).

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 16 février 2021

Marie-Pier Lamarche, greffière



Plus que jamais, les gestes simples sont notre meilleure protection pour lutter contre le virus.

- * Maintenons la distanciation physique
- * Portons le masque
- * Lavons-nous les mains régulièrement
- * Évitions les déplacements et les voyages non essentiels
- * En cas de symptômes, passons le test rapidement
- * Respectons les consignes d'isolement

On continue de bien se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

 1 877 644-4545

Votre 
gouvernement

Québec  

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

Dévoués depuis le début de la pandémie à nourrir le Québec, la sécurité de nos clients et celle de nos employés continue d'être au cœur de nos priorités.

Merci de nous faire confiance!

NETTOYAGE FRÉQUENT DES PANIERS



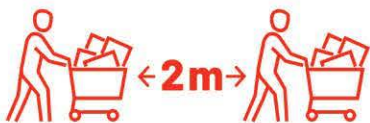
DÉSINFECTANT POUR LES MAINS À L'ENTRÉE



COUVRE-VISAGE OBLIGATOIRE



RESPECT DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE



SIGNALISATION DANS LES ALLÉES



metro.ca

SERVICES D'ÉPICERIE EN LIGNE



POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ METRO.CA

FORMAT ÉCONOMIQUE

349 le 100 g

PARMIANO REGGIANO IRRESISTIBLES
VIELLE ZA MOUL, MIN. 400 g
IRRESISTIBLES PARMIGIANO REGGIANO CHEESE
15,83/lb

PLUS DE 30% DE RABAIS

249 le 100 g

JAMBON BLANC PREMIÈRE MOISSON
PREMIÈRE MOISSON WHITE HAM
11,29/lb

599

CROISSANTS 100 % BEURRE
100% BUTTER CROISSANTS

À L'ACHAT DE DEUX PAINS BELGES TRANCHÉS PREMIÈRE MOISSON ANNONCÉS À 3,99 CH.

GRATUIT

CONFITURE BONNE MAMAN
175 ml VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
BONNE MAMAN JAM
VALEUR DE 4,69 VOIR RÉDUCTION SUR BEU DE CAISSE

100% NATUREL

899 /lb

FILETS DE MORUE DU PACIFIQUE
SANS ARÊTES, NATUREL
NO ASSAISONNÉS
PACIFIC COD FILETS
19,82/kg

100% NATUREL

4/5\$

AU CHOIX

CHAMPIGNONS BLANCS
PRODUIT DU CANADA 100 GRÉS E.C., 227 g
LAITUE ICEBERG
PRODUIT DES E.-U. ET/OU IMPORTÉE DU MEXIQUE, CAL. NO. 1, 227 g
CAROTTES NANTAISES
PRODUIT DES E.-U. ET/OU IMPORTÉE DU MEXIQUE, CAL. NO. 1, 454 g
WHITE MUSHROOMS, ICEBERG LETTUCE, GRAPE TOMATOES OR SWEET NANTES CARROTS

2/5\$

FRAISES
PRODUIT DES E.-U. ET/OU IMPORTÉES DU MEXIQUE, CAL. NO. 1, 454 g
STRAWBERRIES

AU CHOIX

2/5\$

SANS GLUTEN

2/10\$

JAMBON FUMÉ EXTRA MAIGRE LE PETIT CHARCUTIER
THE DELI-SHOP EXTRA LEAN SMOKED HAM

699

AILES DE POULET SÉLECTION
SOURCELLES, 450 g, PORTIONS DE POULET FRAIS 800 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
SELECTION CHICKEN WINGS

399 /lb

CUBES DE BOEUF À RAGÔT
STEWING BEEF CUBES, ECONOMIC PACK
8,80/kg

399 /lb

HAUTES DE CUISSES DE POULET FRAIS DÉOSSÉS
FRESH BONELESS CHICKEN THIGHS, ECONOMIC PACK
8,80/kg

PRIX MEMBRE

177 /lb

3,90/kg

PRIX NON-MEMBRE

199 /lb

4,39/kg

DEMI-LONGE DE PORC FRAIS DÉOSSÉE
BOUT DE LONGE
FRESH BONELESS HALF PORK LOIN ROAST, 800 END

meux choisir mieux vivre

3/10\$

CROUTILLES TORTILLA QUE PASA
SANS GLUTEN, 286-296 g, SALSA 420 ml
VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
QUE PASA TORTILLA CHIPS

GROS FRUITS

88¢

GROSSE MANGUE ROUGE
CIB
LARGE RED MANGO

1kg

WOW

999

BISCUITS BELGES IRRESISTIBLES
SOURCELLES, 1kg
IRRESISTIBLES BELGIAN COOKIES
MAGASIN PARTICIPANTS, JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

477

DEUFS BLANCS SÉLECTION
MONT, BURNHAE, CALIBRE GROS, 30 ml
SELECTION WHITE EGGS

Revient à 1,91 la douzaine

Mes Vendredis GRATUITS!

EXCLUSIF AUX MEMBRES **metro&moi**

WOW!
Aucun achat requis

VALEUR DE 6,49\$

DÉSINFECTANT POUR LES MAINS BOSS
CITRUS, 500 ml
BOSS HAND SANITIZER

Coupon disponible sur l'appli **Mon Metro** le **vendredi** seulement!
• Coupon échangeable jusqu'au **jeudi** suivant

469

PEPSI, COKE
CANETTES COMBINAISON
12/255 ml PEPSI BOUT, 10/355 ml COKE
NON BOUT, 12/200 ml VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
SOFT DRINK

297

FROMAGE À LA CRÈME PHILADELPHIA
227-230 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
PHILADELPHIA CREAM CHEESE

PRIX MEMBRE

2/388

PRIX NON-MEMBRE

2/488

YOGOURT ACTIVIA DANONE
PROBI, SOUS, ASTRO ORIGINAL, YOGOURT BALKAN 500-550 g, KÉFIR PROBIOTIQUE 500 g, VOIR VARIÉTÉS EN MAGASIN
DANONE ACTIVIA YOGURT

100 UN.

MÉLANGE Original

15% DE RABAIS

CAPSULES DE CAFÉ
VOIR VARIÉTÉS ET VARIÉTÉS EN MAGASIN, EXCLUANT MACARÉ ET TIM BOUTONS, COFFEE CAPSULES

394

DRUMSTICK

CARAMILK

FRANDISSES GLACÉES DRUMSTICK
4x420 ml, MIELLE 4x105-120 ml
DRUMSTICK FROZEN TREATS

C'EST EXCLUSIF!
chez metro

Metro est fière de soutenir l'économie d'ici en s'associant aux cabanes à sucre d'ici!

MA CABANE À LA MAISON



SAVOUREZ
un vrai repas de cabane à sucre à la maison!

Choix de repas pour 2 à 8 personnes

COMMANDEZ EN LIGNE SEULEMENT SUR macabanealamaison.ca



2 façons de récupérer votre boîte-repas

- Cueillette dans les cabanes à sucre participantes
- Cueillette chez votre épiciers **metro**

CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DÉTAILS SUR MACABANEALAMAIISON.CA

3^e GRATUIT À L'ACHAT DE DEUX
BOISSONS VITAMINÉES LAST CALL 300 mL, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
LAST CALL VITAMIN DRINK

4⁹⁹ FROMAGE EXTRA CHEDDAR KRAFT 16 TRANCHES, 450 g
KRAFT EXTRA CHEDDAR CHEESE

3⁹⁹ CÉRÉALES KELLOGG'S VOS FORMATS ET VARIÉTÉS EN MAGASIN
KELLOGG'S CEREAL

2/6\$ **2/6\$** **2/6\$**

www.metro.ca/3e-gratuit

4⁹⁹ YOGOURT GREC LIBERTÉ 450-750 g, MÉDITERRANÉE 900 g, SACS PRODUITS LATTÉS 500 g, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
LIBERTÉ GREEK YOGURT

4⁹⁹ DESSERT GLACÉ NESTLÉ YVAN CRÈME CRÈME GLACÉ, 1.5 L, WAGENS-BÄZS CRÈME GLACÉE 400-500 mL, FRIANISSES GLACÉES 3-4/55-88 mL, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
NESTLÉ FROZEN DESSERT

2/6\$ **2/6\$** **2/6\$**

2/6\$ **2/6\$** **2/6\$**

2/4\$ **3⁹⁹** **2/550** **15% DE RABAIS**

2/4\$ SOUPE PRÊTE-À-SERVIR ST-HUBERT 340 mL, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
ST-HUBERT READY TO SERVE SOUP

3⁹⁹ JUS RÉFÉRIGÉRE TROPICANA TROPISO, 1.5 L, PURE LEAF THE GLAZE 1.75 L, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
TROPICANA REFRIGERATED JUICE

2/550 BISCUITS CÉLEBRATION LECLERC 180-350 g, PRALINÉ 210 g, VITAL 300 g, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
LECLERC CÉLEBRATION COOKIES

15% DE RABAIS VIN ROUGE, BLANC OU ROSÉ SMOKY BAY, BOUTEILLE EN TRAIN, BÜ, CORDERO, GREY STONE PARK, MORISAR HILL, SVELTE, WALLAROO TRAIL, 750 mL-1 L, VOS SÉLECTION EN MAGASIN
RED, WHITE OR ROSÉ WINE

5⁹⁹ FROMAGE RÂPÉ BLACK DIAMOND, GALBANI 320 g, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
BLACK DIAMOND, GALBANI SHREDDED CHEESE

3⁹⁹ FROMAGE SELECTION 250-270 g, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
SELECTION CHEESE

10⁹⁹ CÔTES DE DOS DE PORC CUITES IRRESISTIBLES 500-600 g, PILONS DE POULET 900 g, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
IRRESISTIBLES COOKED PORK BACK RIBS

ÉCONOMISEZ 140 PAIN TRANCHE POM CLUB SMART, 450-615 g, BÂNCES 5-6 cm, MUFFINS ANGLAIS, PAINS À HAMBURGER OU À HOT-DOG, 6 pcs, LA BÉCALIÈRE DE ST-METRO PAIN TRANCHE 550-600 g, TACON PAIN PETITS SÂTEADIN 6-12 cm, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
POM SLICED BREAD
*voir réduction sur reçu de caisse

2/33⁹⁸ BIÈRE BELGIAN MOON, ARCHIBALD, UNIBROU COLLECTION CAISSE, BOUT. OU CANETTES CONSIGNÉES 12/341-355 mL, VOS SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

2/53⁹⁸ BIÈRE MOLSON ULTRA, COORS LIGHT, LABATT MICHELOB ULTRA, BUD LIGHT CAISSE, BOUT. OU CANETTES CONSIGNÉES 24/341-355 mL, VOS SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

2/56⁹⁸ BIÈRE MOLSON DRY, LABATT BUDWEISER, SLEEMAN ORIGINAL DRAUGHT CAISSE, BOUT. CONSIGNÉES 24/341 mL, VOS SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

37⁹⁹ BIÈRE MOLSON COORS LIGHT, LABATT BUD LIGHT CAISSE, CANETTES CONSIGNÉES 28-30/355 mL, VOS SÉLECTION EN MAGASIN
BEER

FACILE D'ÉCONOMISER CHAQUE SEMAINE!
PROFITEZ DE 450 PRODUITS À FORMATS ÉCONOMIQUES

1,42 L **6⁹⁹** MAYONNAISE HELLMANN'S 1,42 L, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
HELLMANN'S MAYONNAISE

1,5 kg **11⁹⁹** FRUITS IRRESISTIBLES 1,5 kg, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
IRRESISTIBLES FRUITS

825 g **7⁹⁹** CÉRÉALES KELLOGG'S VOS FORMATS ET VARIÉTÉS EN MAGASIN
KELLOGG'S CEREAL

250 ml **9⁹⁹** PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN 76.2 m, VOS VARIÉTÉS EN MAGASIN
ALCAN ALUMINIUM FOIL



MARCHÉ SABREVOIS INC.
535, Samuel-De Champlain
Boucherville
De 8h à 19h30



MARCHÉ J.C. MESSIER INC.
650, Fort Saint-Louis
Boucherville
De 8h à 19h30



MARCHÉ CENTRAL C.J.C. LTÉE
2642, chemin Chambly
Longueuil
De 8h à 19h30

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur chez les marchands Metro participants de la province de Québec du jeudi 25 février au mercredi 3 mars 2021 jusqu'à la fermeture. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement. Consultez votre marchand pour connaître les heures d'ouverture. Pour toutes les conditions du programme, voir sur metro.ca. Sous la présentation de la carte metro&moi, l'attribution des points est calculée sur le montant total, avant taxes, et exclut les produits stipulés dans les modalités du programme. Ne s'applique pas sur les points bonus. metro&moi et points sont des marques de commerce de Metro inc. La circulaire affichée sur metro.ca prévaut sur les circulaires affichées sur des sites externes.

metro.ca

La circulaire affichée sur metro.ca prévaut sur les circulaires affichées sur des sites externes.



Hommage à feu M. l'ex-maire de Sainte-Julie à la Chambre des communes

Merci pour tout Monsieur Major



Le député de Montarville, Stéphane Bergeron, a rendu un vibrant hommage à feu M. Yvon Major, ex-maire de Sainte-Julie, à l'occasion d'une déclaration prononcée à la Chambre des communes, le 17 février dernier. « C'est avec tristesse et consternation que nous avons appris le décès, dans la nuit du 18 janvier dernier, de ce grand Julieillois, qui aura été des plus engagés dans sa communauté et qui a été maire de la Ville de Sainte-Julie pendant plus de dix ans », de déclarer M. Bergeron. « M. Major amorça sa carrière dans le monde municipal à titre de conseiller en 1984 et devint maire en octobre 1993, fonction qu'il occupera jusqu'en 2005. Il se verra aussi confier le poste de préfet de la

MRC de Lajemmerais en l'an 2000. J'ai donc eu le plaisir et l'honneur, lors de mon tout premier passage en cette Chambre, de le côtoyer pendant la totalité de son mandat à titre de premier magistrat de la Ville de Sainte-Julie », a poursuivi le député de Montarville. « Je n'hésite pas à dire que nos relations, qui ont toujours été des plus chaleureuses, ont été caractérisées par un grand esprit de collaboration, et ce, pour le plus grand bénéfice de la population julieilloise. J'ai une pensée toute particulière pour la mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy, et plusieurs des membres actuels du conseil municipal, dont il aura été un remarquable mentor, et adresse mes plus sincères condoléances à ses proches »,

a-t-il tenu à ajouter. « Yvon Major était connu et reconnu comme un homme affable, disponible, énergique, consciencieux et visionnaire. La MRC lui doit notamment des avancées environnementales majeures, dont les bacs roulants pour le recyclage, les déchets domestiques et, à terme, les matières organiques. Merci pour tout, Monsieur Major; vous nous manquez déjà! », de conclure Stéphane Bergeron. Rappelons qu'à l'instar des drapeaux flottant devant l'hôtel de ville de Sainte-Julie, le fleurdelisé a été mis en berne pendant plusieurs jours au bureau de circonscription en hommage à feu M. Yvon Major.

(Source : Bureau du député Stéphane Bergeron)



SAINTE-JULIE

LES JULIEVERNALES SE POURSUIVENT

Plusieurs activités se poursuivent : sentier d'hébertisme sur neige, rallye de bonshommes de neige, sentiers cherche et trouve, prêt de vélos à pneus surdimensionnés, peinture sur neige et arbres à cœur. Les capsules culinaires et capsules Do it yourself (DIY) sont encore accessibles sur la page Facebook de la Ville.

Concours de bonhommes de neige

Construisez un bonhomme de neige devant votre résidence, prenez-le en photo et inscrivez-vous au <http://www.boulesdeneige.ca/sainte-julie> pour participer au concours.

Jeu d'évasion extérieur

Du 1^{er} au 7 mars aux parcs Joseph-Véronneau et Maurice-Duplessis. Afin de résoudre les énigmes, vous devrez scanner les codes QR qui seront sur l'affiche dans les parcs pour accéder au site du jeu.

Consultez les médias sociaux et le site Web de la Ville pour les détails.

DISPOSER ADÉQUATEMENT DES MASQUES JETABLES

Comme les masques médicaux jetables sont maintenant obligatoires dans plusieurs milieux, il est important d'en disposer adéquatement. Les utilisateurs sont invités à mettre leurs masques souillés à la poubelle. Évitez de retrouver des masques usagés dans l'environnement.

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

En ligne - Activités gratuites à moins d'indications contraires - Inscriptions via Sport plus ou par téléphone au 450 922 7070, poste 1

Concours Facebook « Février, le mois Coup de cœur » - 1^{er} au 28 février

Mon contenu en ligne m'appartient-il? - Mercredi 24 février - 14 h à 15 h - Est-ce que la photo que je partage sur Facebook m'appartient encore? Comment mes données personnelles sont-elles recueillies? Pour comprendre les réseaux sociaux et les impacts potentiels sur notre vie.

Facebook et les réseaux sociaux - Vendredi 26 février - 13 h 30 à 15 h

Heure du conte (3 à 5 ans) - Samedi 27 février - 10 h 30 à 11 h 30

Atelier Médialab - Publie ton premier site Web - Samedi 27 février - 14 h 15 à 16 h 15

Concours d'œufs de Pâques - Samedi 6 mars au 2 avril - Surveillez la publication Facebook.

Vivaces à croquer - Mardi 9 mars - 19 h - 5 \$ - Présentation d'arbres, d'arbustes et d'herbacées vivaces comestibles, adaptés à notre climat, résistants, faciles d'entretien et avec un excellent potentiel culinaire et ornemental.

STATIONNEMENT SUR LA RUE

Avec les amas de neige, nous vous invitons à ne pas stationner votre véhicule sur la rue. Si c'est vraiment nécessaire, veuillez stationner les véhicules tous du même côté afin de faciliter le passage des véhicules d'urgence, des autobus scolaires, des camions de collecte et de livraison.

LE SERVICE AUX CITOYENS DISPONIBLE... À DISTANCE

Les employés de l'hôtel de ville sont toujours en télétravail. Le Service aux citoyens peut être joint par courriel à clientele@ville.sainte-julie.qc.ca ou en laissant un message au 450 922-7104. Un suivi sera fait dans les meilleurs délais. Il est aussi possible de nous contacter sur les réseaux sociaux au [facebook.com/villesaintejulie](https://www.facebook.com/villesaintejulie) ou sur Twitter au compte @Ville_SteJulie.

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Plusieurs dizaines de postes seront disponibles l'été prochain aux services des loisirs et des infrastructures. Consultez le site Internet de la Ville pour la description des postes et les modalités pour postuler.

CENDRES CHAUDES : ATTENTION!

Le feu peut couvrir dans les cendres jusqu'à 7 jours : on doit donc en disposer sécuritairement. Placer les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique afin d'éviter qu'elles soient dispersées par le vent. Le contenant doit être entreposé à l'extérieur, sur une surface non combustible, et loin de toute surface combustible, incluant le plancher.

DEVIENS ARBITRE AU SOCCER!

Le club de soccer AS Montis a toujours besoin de nouveaux arbitres! Devenir arbitre, c'est un excellent moyen d'acquies de la confiance en soi, de la discipline personnelle et le sens de responsabilité. Le programme d'arbitrage t'aidera à développer ton sens du leadership, améliorer la prise de décisions et résolution de problèmes ainsi que devenir un meilleur athlète.

Si tu es né avant le 1^{er} janvier 2008 et que tu as envie de te joindre à l'équipe dynamique de l'AS Montis, il suffit de t'inscrire sur le site du club d'ici le 12 mars : <https://asmontis.com/arbitrage/devenir-arbitre/>.

Pour tout connaître sur votre ville | www.ville.sainte-julie.qc.ca • 450 922-7111 • [villesaintejulie](https://www.facebook.com/villesaintejulie) • [@Ville_SteJulie](https://twitter.com/Ville_SteJulie)

08007

08007



Chronique de Varennnes

HÉMA-QUÉBEC COLLECTE DE SANG SUR RENDEZ-VOUS

Mardi 2 mars, 10 h à 20 h, Maison des aînés. Pour prendre rendez-vous 1 800 343-7264 ou jedonne@hema-quebec.qc.ca.

ALCOOLIQUES ANONYMES

L'alcool est-il un problème pour vous? Si oui, nous pouvons vous aider. Nous offrons une aide téléphonique et des réunions virtuelles. Appelez-nous au 514-376-9230 ou consultez notre site Internet: AA87.org.

ACTION BÉNÉVOLE DE VARENNES

Aide alimentaire : service hebdomadaire de denrées alimentaires. Service d'impôts, coût : 10\$. Apportez vos documents et votre paiement à nos bureaux au 50, de la Fabrique dans une enveloppe bien identifiée incluant votre numéro de téléphone. Service disponible mardi 9 h à 12 h et jeudi de 9 h à 12 h et 13 à 14 h 30. Popote roulante : livraison de repas sains et équilibrés. Coût variable. Transport /accompagnement : transport offert aux personnes pour leurs rendez-vous médicaux. Rencontres amicales : dû à la COVID-19, des appels téléphoniques sont faits au lieu de visites. Monsieur Lunettes : lunettes à prix abordables. Services donnés par des opticiens diplômés et d'expérience. Communiquez avec nous si vous désirez vous inscrire à l'un de ces services. 450 652-5256 ou avarennnes@videotron.ca.

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Heures d'ouverture (adaptées au couvre-feu) : dimanche : 12 h à 16 h 30, lundi : 11 h à 18 h 45, mardi et mercredi : 10 h à 18 h 45, jeudi : 11 h à 18 h 45, vendredi : 13 h à 18 h, samedi : 10 h à 16 h 30.

Le service de prêt de documents sans contact est offert sur demande aux usagers de 70 ans et plus de même que la clientèle vulnérable par le biais de son service de livraison de documents à domicile.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre l'équipe de la bibliothèque au 450 652-3949 poste 5050 ou par courriel : biblio@ville.varennnes.qc.ca

Consultez également le catalogue en ligne : <https://biblio.ville.varennnes.qc.ca>

La chute à documents extérieure, disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

LES P'TITS DIMANCHES pour les 0 à 5 ans

« Le grand cirque de Patatow ». Lien disponible du 28 février au 14 mars.

« À la rescousse du chocolat ». Lien disponible du 28 mars au 11 avril.

Inscription à l'adresse : signet.culturel@ville.varennnes.qc.ca.

CONFÉRENCES

Gaspillage zéro déchet, 31 mars, 19 h. Inscription avant le 29 mars.

Favoriser le développement du langage chez les enfants de 0 à 5 ans à travers le quotidien, 14 avril, 19 h. Inscription avant le 8 avril.

Les inscriptions à ces conférences sont obligatoires par téléphone au 450 652-3949, poste 5050 ou par courriel : biblio@ville.varennnes.qc.ca

FILMS DOCUMENTAIRES

« Vietnam en famille », un film de Julie Caron et Sébastien Giroux. 17 mars, 19 h à 21 h.

« Barcelone et la Catalogne en humour », un film de Yanick Gervais avec Brian Mentis. 21 avril, 19 h à 21 h.

Ces films documentaires sont présentés par Les Aventuriers Voyageurs. Échanges avec les réalisateurs de façon virtuelle.

Inscription à l'adresse : signet.culturel@ville.varennnes.qc.ca

ACTIVITÉS DÉCOUVERTES

La surdité et LSO (Langue des signes québécoise (10 à 12 ans) 20 mars, 10 h. S'inscrire avant le 18 mars.

Histoire et bricolage (3 à 5 ans), 17 avril, 10 h. S'inscrire avant le 15 avril.

Inscription par téléphone au 450 652-2949, poste 5050 ou par courriel : biblio@ville.varennnes.qc.ca.

LES JEUX-DIS (16 ans et +), 11 mars et 15 avril 20 h à 21 h 30

Pour les amateurs de jeux de société, joignez-vous à notre animateur pour une soirée des plus ludiques.

Nombre de places limité. Inscription à l'adresse : signet.culturel@ville.varennnes.qc.ca. Un exemplaire du jeu en vedette sera tiré parmi les participants.

CONFÉRENCE - rencontre d'auteur avec Martin Michaud, 10 mars, 19 h Écrivain et scénariste québécois auteur de thriller et de roman policier dont la populaire série « Une enquête de Victor Lessard ».

Inscription par téléphone au 450 652-3949, poste 5050 ou par courriel biblio@ville.varennnes.qc.ca. Date limite d'inscription : 8 mars.

RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE - Des histoires à ma grand-mère, 24 mars, 19 h

Contes et légendes de nos régions. À Voix Haute - Lecture théâtrale d'œuvres littéraires d'écrivains québécois par des comédiens professionnels.

Inscription par téléphone au 450 652-3949, poste 5050 ou par courriel biblio@ville.varennnes.qc.ca. Date limite d'inscription : 21 mars. Capsule disponible à partir du 24 mars.

EXPOSITION

Lors de votre prochaine balade au bord du fleuve, ne manquez pas l'exposition « Zoothérapie, prescription pour ta quarantaine », par Sol photographe. Profitez de cette exposition à l'extérieur au parc de la Commune jusqu'en avril 2021.

GRANDE COLLECTE DE SOUVENIRS DE VARENNES

En préparation du 350^e de la Ville de Varennes, nous sommes à la recherche de prêts ou de dons de photos, documents écrits, histoires ou témoignages qui contribueront à favoriser une meilleure connaissance de notre histoire. De plus, si vous possédez des souvenirs de familles sur diapositives, pellicules de 8 mm ou Super 8 mettant en valeur les rues et quartiers et bâtiments reconnaissables de Varennes, nous vous invitons à nous les confier le temps d'une conversion! Nous en ferons une version numérique GRATUITEMENT que nous vous remettrons avec vos originaux!

Pour plus de détails, écrivez-nous à collectesouvenirs@varennnes@gmail.com Ou visitez la page Facebook Histoire de varennnes...au fil du temps!

POUR INFORMATION : 175, RUE SAINTE-ANNE, C.P. 5000, VARENNES (QUÉBEC) J3X 1T5 • TÉLÉPHONE 450 652-9888 • TÉLÉCOPIEUR 450 652-4349 • COMMUNICATION@VILLE.VARENNES.QC.CA • WWW.VILLE.VARENNES.QC.CA

Une nouvelle directrice générale à l'AGAB

L'équipe de l'Association des gens d'affaires de Boucherville a récemment accueilli Marie-Eve Goyette à titre de directrice générale.

La nouvelle patronne a occupé auparavant les fonctions de directrice de plusieurs établissements reconnus en restauration. Elle possède également vingt années d'expérience dans les domaines événementiels, ventes-marketing et communications. En tant qu'ancienne



propriétaire et dirigeante de sa propre entreprise pendant sept ans, M^{me} Goyette est bien au fait de la réalité de l'entrepreneuriat et de ses enjeux.

Son objectif en tant que directrice générale est de faire briller l'AGAB et ses membres, et ainsi contribuer à faire grandir l'organisation. Elle souhaite développer des initiatives et des ressources afin de répondre aux besoins des entreprises de la communauté. (D. L.)



Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville de Boucherville lors de sa séance ordinaire du 15 février 2021.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-290-10

RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- De réviser les dispositions relatives à la proportion de maçonnerie exigée sur les murs extérieurs dans les zones suivantes du secteur Harmonie : H-501, H-502, H-503, H-512, H-515, H-517, H-524, H-525, H-526, H-531 et H-537
- De réviser les dispositions relatives à l'abattage d'arbres dans la zone H-809
- De réviser les marges applicables à certains usages dans la zone P-444
- De confirmer le statut de milieu d'intérêt écologique de la nouvelle section du parc du Boisé-du-Pays-Brûlé
- De modifier diverses dispositions relatives aux constructions et équipements accessoires ainsi qu'à l'utilisation des cours
- D'autoriser le rangement sous les solariums résidentiels

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Boucherville aux heures ordinaires de bureau.

Ce règlement est en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 16^e jour de février 2021

Marie-Pier Lamarche, greffière



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-293-3

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2021-293-3 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2018-293 AFIN :

- De permettre, pour certains projets de reconstruction, la conservation de fondations dérogatoires sous certaines conditions

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption par résolution, lors de sa séance ordinaire du 15 février 2021, d'un projet de règlement portant le numéro 2021-293-3 et visant la modification du règlement de construction 2018-293, tiendra une consultation écrite sur ce projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 12 mars 2021 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PROJET DE RÈGLEMENT 2021-293-3

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE l'objet de ce projet de règlement est de permettre pour certains bâtiments d'usage habitation de conserver une fondation dérogatoire au code de construction à certaines conditions.

QUE cette modification ne vise pas une disposition susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage construction 2021-293-3](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 23^e jour de février 2021

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-290-13

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-290-13 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- De porter la superficie minimale d'un lot à 1 675 m² dans la zone H-211

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption par résolution, lors de sa séance ordinaire du 15 février 2021, d'un premier projet de règlement portant le numéro 2021-290-13 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une consultation écrite sur ce premier projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 12 mars 2021 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-290-13

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE l'objet de ce premier projet de règlement est de modifier la superficie minimale d'un lot à la grille des spécifications de la zone H-211 la faisant passer de 650 m² à 1 675 m²;

QUE la zone H-211 est visée de ce projet de règlement soit les propriétés situées au 336 à 360, boul. Marie-Victorin;

QUE ce premier projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE l'illustration des zones visées, ce premier projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage 2021-290-13](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 23^e jour de février 2021

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-290-12

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-290-12 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- D'agrandir la zone I-1203 à même une partie de la zone I-1200

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption par résolution, lors de sa séance ordinaire du 15 février 2021, d'un premier projet de règlement portant le numéro 2021-290-12 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une consultation écrite sur ce premier projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 12 mars 2021 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-290-12

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE l'objet de ce premier projet de règlement est d'agrandir la zone I-1203 à même une partie de la zone I-1200.

QUE les zones visées par ce règlement sont les zones I-2000 comprenant le 186, rue de Normandie et le 1225 à 1391, rue Gay-Lussac (côté impair) ainsi que la zone I-1203 comprenant le 180, rue de Normandie et le 1271 à 1421, rue Ampère;

QUE ce premier projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE l'illustration des zones visées, ce premier projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage 2021-290-12](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 23^e jour de février 2021

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-298-2

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2021-298-2 MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2018-298 AFIN :

- De rendre admissibles à une demande d'usage conditionnel les usages de la sous-classe I5-01 (industrie de produits chimiques) dans la zone I-1203

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption par résolution, lors de sa séance ordinaire du 15 février 2021, d'un premier projet de règlement portant le numéro 2021-298-2 et visant la modification du règlement relatif aux usages conditionnels 2018-298, tiendra une consultation écrite sur ce projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 12 mars 2021 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière

Consultation écrite PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-298-2

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7

marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE l'objet de ce projet de règlement est d'ajouter une section relative à l'autorisation de certaines industries à moyenne incidence soit la sous classe I5-01 industrie de produits chimiques dans la zone I-1203 comprenant les propriétés situées au 180, rue de Normandie et le 1271 à 1421, rue Ampère.

Le nombre d'établissements de même nature sera limité dans la zone. De plus l'usage ne devra pas constituer une source de risques ou de nuisances pour les zones d'habitations à proximité.

QUE la zone visée par ce règlement est la zone I-1203, soit les propriétés situées au 180 et 1271 à 1421, rue Ampère.

QUE cette modification vise une disposition susceptible d'approbation référendaire.

QUE l'illustration de la zone visée, ce projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics ([Projet de règlement zonage 2021-298-2](#))

DONNÉ À BOUCHERVILLE,

Ce 23^e jour de février 2021

Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière



PETITES ANNONCES

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Mode de paiement :

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Offrez-vous des extras
✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ Caractères gras
Informez-vous auprès de votre téléconseiller

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

Depuis le 3 avril, la centrale des annonces classées est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

Pour vos recherches locales

guide de ma Ville.com

Annuaire imprimé ou en ligne
guidedemaville@videotron.ca

Atelier d'expression orale

Le Club Toastmasters La Seigneurie de Boucherville vous invite à participer à un atelier d'expression orale pendant quatre semaines en ligne les mardis soir jusqu'au 16 mars de 19h à 21h.

L'activité est basée sur la pratique et les conseils d'orateurs aguerris afin que vous puissiez développer votre aisance à prendre la parole en public. Coût : 59 \$.

Inscription : tmboucherville@gmail.com

Offres d'emploi

HARSCO ENVIRONMENTAL

NOUS EMBAUCHONS

PRÉPOSÉ DE BALANCE AU SITE DE CONTRECŒUR

- Diplôme d'études secondaires
- Connaissance de la suite Microsoft Office et des règlements sur le transport en vrac (serait un atout)

Veillez faire parvenir votre C.V. par courriel : vdupont@harsco.com

Avis de dissolution

Prenez avis que la personne morale sans but lucratif FONDATION PARTICIPE-DON demandera au Régistrare des entreprises du Québec la permission de se dissoudre. Longueuil, 17 février 2021 BERNARD & BRASSARD s.e.n.c.r.l. Procureurs

Consultez nos deux éditions en ligne : www.lareleve.qc.ca

NOUVEAU!

Les mots croisés : une vraie gymnastique intellectuelle! Cruciverbistes, À VOUS DE JOUER!

lareleve.qc.ca/mots-croises

MOTS CROISÉS EN LIGNE

La **Relève**.qc.ca

205 Logements / appartements à louer
4-1/2, Boucherville, demi sous-sol, non-fumeur, entrées laveuse sècheuse, 2 stationnements, pas d'animaux, enquête de crédit, 775 \$, 514-247-0885

245 Chambre à louer
CHAMBRE, VARENNES dans bungalow, non-fumeur, accès toutes commodités. 140 \$/semaine. 450-652-2533

270 Bureaux / locaux à louer
BOUCHERVILLE, locaux industriels, 12,500 pi.ca. sur 2 étages, bureau et entrepôt, porte de garage au sol, occupation immédiate 514-718-6753

280 Entrepôts à louer
À Ste-Julie. Mini entrepôts, à partir de 40 pi.ca. 450-649-8867

310 Divers à vendre
GÉNÉRATRICE électrique 5,000 watts, Briggs & Stratton, manuel de l'usage, 1 mois d'usage, 600 \$. 450-655-4014

310 Divers à vendre
VÉLO électrique neuf, 150 km d'autonomie, 500 watts, 438-492-2103 Gilles

365 Poêle / fournaise / bois de foyer
BOIS de foyer Borduas et Bossé. Érable, bois franc 100%. Prenons réservations. Livraison toute l'année. 450-347-2751; possibilité texto

410 Coiffure/beauté/esthétique
SERVICE de coiffeuse à domicile, Boucherville et environs, Yolande, 450-641-0393

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques
BIEN-ÊTRE: Massothérapie relaxation ou thérapeutique. Reçus, certificats cadeaux. 514-867-2201; Mila

424 Astrologie/occultisme
Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 514-613-0179

440 Déménagement / Transport / Entreposage
TRANSPORT, livraison, déménagement. Bas prix. 514-969-3636

452 Planchers / Pose et sablage
SABLAGE de Planchers Pose, réparation, teinture Sablage d'escaliers Finition au choix 450-653-3109 planchersduclous.com R.B.Q.: 5735-6396-01

484 Services divers
SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 514-282-2022 www.sos-saaq.com

485 Agence de rencontre avec permis
CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

585 Services financiers divers
SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8 h à 20 h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

605 Emplois divers
RECHERCHE employés en entretien ménager, temps plein et partiel, jour, soir et/ou fin de semaine. Région Rivest-Sud. 450-449-0011; Gérard

845 Prières/remerciements
Prière au Sacré-Coeur Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. C.C.

950 Ferraille
M.D. Recyclage achetons autos pour ferraille. Bons prix! Nous rejoindrez. 514-813-4363.

Les professionnels

SERGE HAMEL D.D.

Denturologiste
Fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles

450-655-3516
655, Marie-Victorin, Boucherville, J4B 1X6

Du lundi au jeudi

La solution aux problèmes d'infiltration d'eau et d'humidité

FINAL FISSURE

- Réparation de fissures de solage
- Imperméabilisation de fondation avec membrane élastomère
- Inspection de drain français par caméra
- Drain Français :
- Réparation - Nettoyage
- Installation
- Enlèvement de pyrite
- Ocre ferreuse
- Installation de margelles

Garantie de 10 ans sur la membrane, par le fabricant Supréma Inc.

Denis Bélanger prop. 450.641.9667

La **Relève**

Boucherville / Sainte-Julie / Varennes / Parcours Du Cerf / Collectivité Nouvelle

www.lareleve.qc.ca
450 641-4844

528, rue Saint-Charles, Boucherville

Éditeur/Directeur
Charles Desmarteau

Adjointe administrative
Chantal Lachapelle

Rédaction/photos
Daniel Bastin
Diane Lapointe
François Laramée
Steve Martin

Textes et communiqués
Johanne St-Martin

Publicité
Linda Bourdua
Chantal Lachapelle
Manon Lejour
Brigitte O'Connor

Infographie
Karine Gagnon (responsable de l'atelier d'infographie)
Mariette Tomé (graphiste senior)
Alain Trottier (responsable Web)
Daniel Charbonneau (coordonnateur et réseaux sociaux)

DISTRIBUTION LES MARDIS ET MERCREDIS par **Publi-sac Montérégie** 450 926-1256

DÉPÔTS COMMERCIAUX - 2919 COPIES
Manon Lejour

IMPRESSON / ÉDITION DE BOUCHERVILLE
Tirage certifié - 44 300 exemplaires
Transmag, Anjou

Nos bureaux sont fermés les lundis

ABONNEMENT ANNUEL 195 \$ + T.P.S. et T.V.Q.
DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec, 3^e trimestre Courrier de 2^e classe enregistrement 7727

Initiative de journalisme local
Financé par le gouvernement du Canada

RÉSEAU SÉLECT
Maison de représentation nationale

PEFC
Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc.org

Quand l'ornithologie devient un zoo

| Diane Lapointe |

Il y a deux semaines, une photo d'une Nyctale de Tengmalm, une chouette de petite taille, prise dans un parc de l'est de Boucherville a été publiée sur les réseaux sociaux. Il n'en fallait pas plus pour que les photographes amateurs se ruent à cet endroit pour, eux aussi, immortaliser la bête à plumes nocturne.

Cette zone déjà connue et fréquentée par les ornithologues est rapidement devenue

encore plus populaire, et même trop. La chasse aux trophées images était partie. En plus de ne pas respecter les règles de distanciation physique, la nature a été malmenée. Certaines personnes ont marché à l'extérieur des sentiers et d'autres ont poussé l'audace jusqu'à frapper avec une branche sur l'arbre où était perchée la Nyctale, espérant lui faire ouvrir les yeux, le temps d'une photo.

Depuis le début de la pandémie, on remarque de plus en plus d'amateurs de photos d'animaux. Des avertissements sur



les dangers de les stresser par leur présence ont d'ailleurs été publiés.

Des ornithologues ont reproché cette chasse aux clichés d'oiseaux rares. Le Club d'ornithologie de Longueuil a même entrepris des démarches auprès de la Ville de Boucherville pour que soit protégé le repos nécessaire de ces superbes chasseurs nocturnes.

« Un panneau temporaire bien visible sera installé à l'entrée de l'Arboretum, et ce panneau rappellera l'interdiction de la présence de chiens et la demande de rester sur les sentiers officiels. De plus, les sentiers seront balisés d'un carré de couleur afin que les utilisateurs du parc puissent bien distinguer les sentiers officiels des nombreux sentiers informels », précise le Bouchervillois Claude St-Pierre. Il mentionne d'ailleurs que le club est heureux de constater que des mesures seront prises, et qu'il a très hâte qu'elles soient mises en application.

Photo à titre indicatif seulement.

Des cœurs antistress pour la Saint-Valentin!



Quelle belle occasion de manifester sa reconnaissance et son amour envers l'ensemble du personnel et des résidents des CHSLD Jeanne-Crevier et Des Seigneurs.

Pour souligner la Saint-Valentin, la Fondation Jeanne-Crevier leur a distribué des balles antistress en forme de cœur qui représentent sa mission « de cœur et de mieux-être ».

Offres d'emploi |



Clarification d'objectif d'emploi :
une réponse à vos questionnements professionnels

Service gratuit!



Bilan de compétences
Tests psychométriques
Exploration professionnelle
Accompagnement individuel et personnalisé


450 464-5323 | En présentiel et/ou par vidéoconférence
Nos activités respectent les consignes sanitaires

Avec la participation financière de:

545, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 301
Belœil QC J3G 4H8




www.tandem-emploi.org



Avis public

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-296-4

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2021-296-4 RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 2018-296 AFIN :

- D'ajouter les propriétés situées aux 344, 360, 721, 725, 758, 782, 818, 908, 922-926 et 1060, boulevard Marie-Victorin à l'annexe A – Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, suite à l'adoption par résolution, lors de sa séance ordinaire du 15 février 2021, d'un premier projet de règlement portant le numéro 2021-296-4 et visant la modification du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2018-296, tiendra une consultation écrite sur ce premier projet de règlement. Cette consultation écrite remplace l'assemblée publique de consultation prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Toute personne intéressée pourra transmettre ses observations par écrit à la Ville avant 8 h 30, le 12 mars 2021 par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin à l'hôtel de ville ou par courriel à :

Me Marie-Pier Lamarche, greffière
Consultation écrite PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2021-296-4
500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, J4B 2Z7
marie-pier.lamarche@boucherville.ca

QUE l'objet de ce premier projet de règlement est d'ajouter les propriétés situées au 344, 360, 721, 725, 758, 782, 818, 908, 922-926 et 1060 à la liste des bâtiments d'intérêt et de valeur patrimoniale.

QUE les propriétés situées au 344, 360, 721, 725, 758, 782, 818, 908, 922-926 et 1060 sont touchées par ce projet de règlement;

QUE ce premier projet de règlement, son résumé et une présentation sur les modifications proposées sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics (Projet de règlement zonage 2021-296-4)

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
Ce 23^e jour de février 2021
Me Marie-Pier Lamarche, OMA, Greffière

SALON DE L'EMPLOI VIRTUEL

Quand : **Mercredi 24 février 2021 & Samedi 27 février 2021**
De 18 h à 20 h De 12 h à 14 h

Où : **En ligne via Zoom** 

Venez nous rencontrer virtuellement en suivant les instructions sur notre site web : instechtel.com

sous l'onglet accueil à la section **À LA UNE**



BIENVENUE À TOUS!!!

L'emploi du masculin dans nos communications désigne autant les hommes que les femmes



PLUS DE 100 POSTES À COMBLER

- Installateur en télécommunication
- Magasinier
- Commis administratif
- Répartiteur
- Signaleur de la circulation routière
- Installateur à la signalisation

Certains postes disponibles aux étudiants

Un nouveau roman pour Raymond Desmarteau : La Mémoire des saules

Le deuxième roman de Raymond Desmarteau La Mémoire des saules vient tout juste de sortir. À nouveau, l'auteur fait preuve d'une grande maîtrise, celle des mots certainement, mais aussi celle de la structure.

« Tous les arbres parlent entre eux, par les racines comme par la canopée. Certains humains arrivent à entendre le murmure de la sève et à comprendre le bruissement des écorces.

On retrouve les liens si importants de l'humain avec la nature et, si les sentiments occupent souvent l'avant-scène, le roman d'atmosphère prend tout à coup les allures d'un roman policier. Mais attention,

un roman policier brillant, bien construit et qui conserve tout ce volet humain, celui des relations humaines et des liens avec la nature.

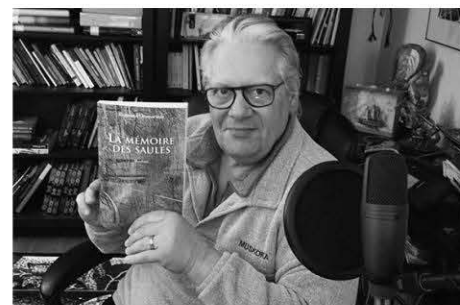
Les tensions comme les scènes d'amour et de filiation sont prenantes. On aime les personnages ou on les déteste. On les voit et on vit avec eux.

Entre les différents personnages de La Mémoire des saules s'insère une déchirure causée par l'appât du gain, la vengeance et le pouvoir.


Les saules auront pris note et se souviendront, le moment venu. »

Publié aux éditions GID. Disponible en librairie et en ligne.

Homme de radio, Raymond Desmarteau compte plus de trente années derrière le micro. Il a amorcé sa carrière comme auteur-compositeur-interprète, après des études en sciences pures et en géologie.



08055



SAINTE-JULIE

Avis public

Pour consulter les avis publics de la Ville de Sainte-Julie ci-dessous mentionnés, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville au <https://www.ville.sainte-julie.qc.ca/a-propos-de-la-ville/avis-publics>.

Entrée en vigueur:

Règlement 1267 autorisant le paiement du coût des travaux de remplacement et de gainage de conduites d'aqueduc et de réfection de la chaussée sur une partie des rues D'Auteuil et Charles-De Longueuil ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 500 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 1 500 000 \$.

Règlement 1233-1 modifiant le Règlement 1233 afin d'augmenter le montant de l'emprunt et de remplacer la clause de taxation prévue à son article 3 pour payer le coût des travaux d'enfouissement de fils d'utilités publiques sur une partie du chemin du Fer-à-Cheval et de la rue de Murano ainsi que les frais contingents.

Demande de participation à un référendum:

Second projet de règlement 1101-105 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter, à la grille des usages et des normes de la zone C-208, une note particulière relative à la classe d'usage résidentiel H6 – Habitation collective.

Second projet de règlement 1101-106 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter, à la grille des usages et des normes de la zone I-152, l'usage 7413.1 – « Centre d'escalade » ainsi que des dispositions relatives aux usages complémentaires.

Donné à Sainte-Julie, ce 23 février 2021.
Nathalie Deschesnes, avocate
Greffière

08054



VARENNES

Appel d'offres

PROJET: Mise à niveau du système d'aération de la station de traitement des eaux usées
DOSSIER: 42351TT / SGN-2020-0902

La Ville de Varennes demande des soumissions pour la réalisation des travaux de mise à niveau du système d'aération de la station de traitement des eaux usées.

Sans s'y limiter, les travaux comprennent la fourniture et la mise en place d'un système d'aération fines bulles de type balançoire, le démantèlement des diffuseurs existants et le remplacement des conduites d'aération existantes.

Prendre note que ce projet est conditionnel à l'acceptation d'un règlement d'emprunt et qu'il est admissible aux programmes de subvention provinciale et fédérale en matière d'infrastructures.

Tel que stipulé à l'article 8 des clauses administratives générales, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. Le défaut de fournir l'un de ces documents pourrait entraîner le rejet de la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca à compter du **2 mars 2021**.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) et être accompagnées des documents suivants:

- un chèque visé, un mandat-poste, une traite bancaire ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du prix de la soumission incluant les taxes, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours;
- Une lettre d'intention délivrée par une entreprise dûment autorisée par l'AMF à exercer des activités de cautionnement et s'engageant, dès l'octroi du contrat au soumissionnaire, à émettre un cautionnement d'exécution des obligations pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission, ainsi qu'un cautionnement pour garantir le paiement des salaires, matériaux et gages pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission incluant les taxes. Ces cautionnements doivent être valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville au 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, avant 11 h le **23 mars 2021**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne peut être tenue responsable ni encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s) advenant le rejet ou l'annulation des soumissions. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 23 février 2021,
Me Marc Giard, OMA
Directeur des Services juridiques et greffier

08056



SAINTE-JULIE

Appel d'offres

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUE
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE
SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS
PROJET R-1248, LOT 2

La Ville de Sainte-Julie demande des soumissions publiques pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout sanitaire par gainage structural avec cure aux rayons ultraviolets sur diverses rues à Sainte-Julie.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du mardi 23 février 2021 auprès du Système Électronique d'Appel d'Offres selon les coûts et modalités indiqués sur le site du SEAO à l'adresse suivante: www.seao.ca. Notez que cet appel d'offres est assujéti aux accords suivants: Accord de libre-échange canadien (ALEC), Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO). Toutes les questions relatives à cette demande de soumissions peuvent être soumises à M. Frédéric Rivard, ing., chef de section – génie civil du Service des infrastructures et gestion des actifs, uniquement par écrit à l'adresse: infrastructures@ville.sainte-julie.qc.ca.

Les soumissions scellées devront être adressées à l'attention de M^e Nathalie Deschesnes, greffière, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1 et devront être déposées **entre huit heures (8h) et onze heures (11h) à la réception de l'hôtel de ville, le vendredi 12 mars 2021**.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11h01 en présence de deux (2) témoins. Selon la situation sanitaire actuelle, nous encourageons les soumissionnaires à ne pas rester à l'ouverture des soumissions. L'ouverture des soumissions fera l'objet d'une captation vidéo et les personnes intéressées pourront la visionner en consultant le lien suivant: https://ville.sainte-julie.qc.ca/fr/256/Fournisseurs_et_gestion_contractuelle. Les résultats d'ouverture des soumissions seront diffusés dès que possible après celle-ci sur SEAO.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se dégage de toute responsabilité envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 23 février 2021.
La greffière de la Ville,
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate

08033



VARENNES

Appel d'offres

PROJET: FOURNITURE ET OPÉRATION DE LA NAVETTE FLUVIALE - FLEUVE À VÉLO
DOSSIER: 1423-05-20

La Ville de Varennes demande des soumissions afin d'octroyer un contrat de services pour la fourniture et l'opération de la navette fluviale - fleuve à vélo pour les saisons estivales 2021 à 2023 avec une (1) option de prolongation de deux (2) ans, soit pour les saisons estivales de 2024 et de 2025.

Tel que stipulé à l'article 8 des clauses administratives générales, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville, sans quoi sa soumission pourrait être rejetée.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca à compter du 23 février 2021.

Les soumissions devront être déposées en quatre (4) copies « 1 original et 3 copies » et être accompagnées des documents suivants:

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission au montant de 5000 \$ et conforme aux exigences de la formule de soumission.

- a) Si cette garantie est sous forme de chèque visé, le chèque doit être émis à l'ordre de la Ville de Varennes et tiré sur un compte inscrit dans une institution financière faisant affaires au Québec. Cette garantie sera retournée aux soumissionnaires non retenus suivant l'octroi et l'exécution du contrat par l'Adjudicataire.
- b) Si cette garantie est sous forme de cautionnement, elle correspond au montant hebdomadaire susmentionné. Ce cautionnement doit être émis par une compagnie d'assurance autorisée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à exercer des activités d'assurance et doit être conforme au modèle présenté dans la Formule N°1 ci-jointe. La garantie de soumission proposée doit être valide pour une période de cent vingt (120) jours suivant la date d'ouverture.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées au bureau à la réception de l'hôtel de ville de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, avant 11 h, le 23 mars 2021. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s). De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 23 février 2021.
Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA



**Suggestion
de lecture**
par Pierre Chagnon

**Le livre du chalet
La vraie nature**

Par Jean-Philippe Dion,
Martin Boisclair et Martin Grenier

Il n'est pas tellement question de vraie nature ou de chalet. Ce sont plutôt des extraits d'émission de télévision où l'on recevait des invités au chalet. Et, somme toute, cet endroit était propice à un tas de confidences de la part de ces derniers. Il s'agit de l'émission LA VRAIE NATURE qui a pris fin à cause de la pandémie.

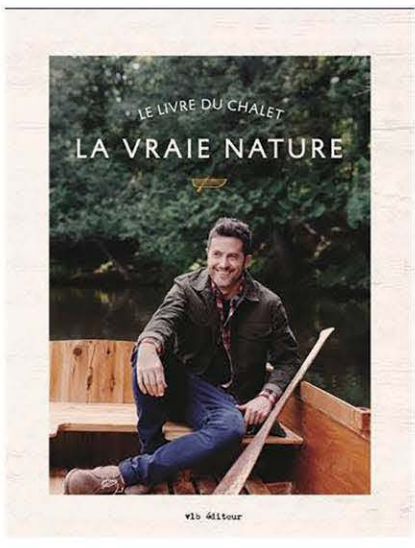
Alors, si vous êtes du genre « people » ou si vous aimez les artistes ou les vedettes, ou les confidences, vous allez apprécier cette lecture! Ce livre de 222 pages publié à la fin de l'année 2019 est abondamment illustré de sorte qu'il se lit rapidement. Comme je viens de le dire, on n'y apprend pas comment vivre dans la vraie nature ni comment profiter de son chalet, ou si peu.

Ce qui est retenu, ce sont les confidences les plus intimes de ce que les invités ont bien voulu raconter. Bref, c'est pas mal de déshabillage public et beaucoup de voyeurisme. Toutefois, le côté positif des choses, c'est que ce livre est d'une grande humanité.

Savoir qu'un tel (plutôt une telle) a connu une adolescence trouble, qu'un autre a connu un ou deux pères alcooliques, schizophrène, méchant, batteur de femme, irresponsable et quoi encore, m'importe peu au départ, mais après réflexion, nous apprenons des leçons de vie, des leçons de résilience. Nous apprenons que c'est faux de penser que le gazon du voisin est toujours plus vert que le nôtre. Bref, c'est faux de penser que les pires malheurs n'arrivent qu'à nous.

Dans ce livre également drôle, très agréable à voir et à toucher, vous trouverez des recettes de boissons chaudes, de cuisine en général, de sucreries, de soupes, de cocktails et même plus.

À la page 103. Je me demande encore si les trois mauvais tours qu'ont joués Paul Houde, Alexandre Barrette et Cathy Gauthier, alors qu'ils étaient adolescents, sont vrais ou s'ils ne sont pas plutôt sortis de leur imagination. Personnellement, j'ai dû connaître une adolescence trop tranquille. Allez donc savoir. Ce livre est disponible à la bibliothèque de Boucherville et il vous faudra être patient avant de l'obtenir.



Les patinoires communautaires ont la cote cette année à Boucherville

! Diane Lapointe |

Tous les vendredis et samedis soir, Michel Lalonde s'empresse d'arroser la patinoire éphémère, sur la rue des Îles-Perçées dans le quartier La Seigneurie, pour que la surface soit parfaite le lendemain afin que les enfants puissent s'y amuser. Et dès la tombée de quelques flocons, il s'active à la déneiger, souvent aidé de voisins.

Monsieur Lalonde entretient une patinoire communautaire depuis cinq ans. Il y consacre de cinq à dix heures de son temps chaque semaine.

« Mon bonheur, c'est de voir les enfants jouer, d'entendre leurs rires et le son des patins », lance le père de trois enfants âgés de huit, dix et douze ans. La patinoire du parc Marquis-De Tracy devient un lieu de rencontres contribuant à tisser les liens dans le voisinage. « Les voisins s'impliquent et il y a même une personne à la retraite qui déneige un sentier reliant une rue à la glace », précise M^{me} Lalonde.

Michel Lalonde n'est pas le seul à Boucherville à s'investir de la sorte. En fait, l'on retrouve sur le territoire de la ville quinze patinoires entretenues par des citoyens. Et s'il avait été possible, il y en aurait plus encore.

La Ville fournit aux bénévoles le matériel requis (bandes, kit, affichage) pour aménager les patinoires, ainsi qu'une subvention de 1000 \$. Elle possède le matériel pour douze patinoires, et en a réalisé quinze avec les citoyens qui se sont portés volontaires. Elle continue même à recevoir des demandes, mais malheureusement, le matériel est épuisé et celui-ci doit être installé à l'automne en prévision de l'hiver.



Photo s: Diane Lapointe



Une patinoire communautaire est aménagée lorsque des citoyens en font la demande à la Ville. Ils doivent l'entretenir et la déneiger. Une responsabilité que Michel Lalonde assume avec plaisir depuis cinq ans.

En ce temps de pandémie où les activités sont réduites, les patinoires éphémères ont plutôt la cote. Elles sont accessibles à l'ensemble des citoyens et non pas uniquement aux résidents des secteurs.

Voilà une autre idée d'activité pour la semaine de relâche scolaire. La liste des patinoires est disponible sur le site Internet de la Ville de Boucherville.

RE/MAX SIGNATURE P.V.
Agence immobilière
Franchise indépendante et autonome de Re/Max Signature Inc.

450 449-4411
Sans frais : 1 800 732.8103
Fax: 450.449.9145
pierre.verdon@remax-quebec.com

Pierre Verdon
Courtier immobilier agréé

THIBEAULT DULUDE
COURTIERS IMMOBILIERS

Jacques-Olivier Thibeault
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514.377.4613

Proprio Direct PLACE D'AFFAIRES
100, boul. de Montarville, bur. 100,
Boucherville

450-449-4411 **RE/MAX**

PIERRE PHILIBERT
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

RE/MAX SIGNATURE
AGENCE IMMOBILIÈRE

Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER

08039

La référence d'une transaction en toute confiance!

Verchères

299 900\$

DUPLEX RÉNOVÉ

2 X 4 et demi,
Revenu annuel + ou - 16 000\$
Locataires stables
Situé au cœur du village adossé au ruisseau
À prox. des transports et services
Centris # 21056999

Verchères

VENDU

20, Mée Calixa-Lavallée

Verchères

VENDU

24, rue Laurier

Verchères

VENDU

17 rue Messier

RE/MAX SIGNATURE / B. 450 449.4411 • F. 450 449.9145
130, boul. de Montagne, bur. 200
Boucherville, Québec J4B 5M7

C. 514 710.0065
immobilierjoseehamel@gmail.com
www.joseehamel.com

agab

PLACE AUX MEMBRES!



mange, joue, aime.

Nous ne vendons que de la nourriture pour animaux comportant des **ingrédients naturels et sains.**

450, boulevard de Mortagne, local 9
450 906-3494

10%

de rabais
sur tout en magasin!

Valide jusqu'au 28 mars 2021
(PM&C Boucherville seulement).

pmcglobal.ca

YUZU
sushi

YUZU SUSHI BOUCHERVILLE
12-110 Boulevard de Mortagne, Boucherville
450-641-4792

GRATUIT*
SUSHI FRIT KANI PANKO

*Sur présentation de ce coupon, obtenez un Sushi frit Kani Panko 5 mix gratuits à l'achat de 35\$ ou plus avant taxes. Valable jusqu'au 21 mars 2021 dans le restaurant Yuzu sushi Boucherville, uniquement. Limite d'une gratuité par client par commande. Non remboursable et non transférable. Ne peut être jumelé à aucune autre offre de promotion à l'exception des offres du programme de récompense Yuz. Commande en ligne via l'app Yuzu ou au yuzusushi.ca. Code promo: 13H2G7

YUZU

sushi

YUZU SUSHI, C'EST TOUJOURS BON!

Le restaurant **Yuzu sushi** de Boucherville est bien établi dans notre région depuis plus de 7 ans. Au fil des ans, **Yuzu sushi** a su se positionner sur le marché comme un joueur sérieux, offrant des produits de grande qualité. **Yuzu sushi** a une mission de qualité et une culture d'entreprise orientée sur le client, l'innovation et le plaisir.



ON YUZU D'ICI... le saviez-vous?

Yuzu sushi ne vient pas naturellement en tête lorsqu'on pense économie locale. Pourtant, né à Québec en 2002 et bien établi à Boucherville depuis plus de 7 ans, **Yuzu sushi** est bel et bien une entreprise d'ici! **Yuzu sushi** favorise un approvisionnement au Québec ou au Canada et via des fournisseurs et distributeurs locaux. C'est une organisation impliquée dans sa communauté, des propriétaires et employés mobilisés et des centaines de clients fidèles bien de chez nous. Sans aucun doute, **Yuzu sushi** est une entreprise locale qui est très fière d'être présente et au service de ses clients.

Toutes les raisons sont bonnes pour manger du Yuzu
Que vous soyez accros aux sushis, fans de poulet général tao ou que vous ayez un nouvel amour pour les bols pokés, c'est avec joie que l'équipe se fera un plaisir de vous servir.

Pour le lunch, en télétravail comme au boulot, pour un souper en famille ou une soirée en tête à tête, toutes les raisons sont bonnes pour manger du **Yuzu!**



BIENVENUE
à notre nouvelle succursale
de NAPA Pièces d'Auto!



579 Boulevard Lionel-Boulet, Varennes, QC J3X 1P7

**Ensemble, gardons
Boucherville
dans nos assiettes.**

syscograndmontreal.ca

Sysco
distributeur alimentaire

DU 23 FÉVRIER AU 30 MARS 2021

10\$ DE RABAIS

Avec tout achat
de 40\$ ou plus*

Rachelle Béry
100, boul. de Mortagne
Boucherville

*Les achats doivent être effectués en une seule et même transaction et réglés à la caisse. Les achats sont calculés sur le prix de la marchandise avant taxes, à l'exclusion des produits du tabac, billets de loterie, titres de transport, cartes-cadeaux et tout autre produit là où la loi l'interdit. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. Offre en vigueur chez Rachelle Béry Boucherville seulement. Valable uniquement avec le sceau du magasin.

PLANI SOURCE
CABINET DE SERVICES FINANCIERS
ENRICHIR AUTREMENT

Nous prenons soin de la pérennité de votre patrimoine familial en assurant l'harmonie entre les différentes générations.

Pour des *partys* de famille plus harmonieux!

Services financiers | Planification financière | Transfert d'entreprise | 514 652-1522
www.planisource.com

Financière Boucherville, 955 rue Saint-Jacques (Charlotten), Boucherville (Québec) J4E 1P7
Financière Québec, 359-1155 boul. Lasalle, Québec (Québec) G1R 0M6

10% de rabais
sur le café en boutique

En boutique
Ma Caféine
1370-101 rue de Coulob
Boucherville, J4B 7J4

Voir aussi en ligne :
macafeine.ca

Excepiit vici: Sur présentation de ce coupon. Limite de 1 coupon par personne. Valable jusqu'au 16 mars 2021.

NOUVELLE FORMULE !
\$25
PAR PERSONNE

LES DIMANCHES
CABANE DU QUAI

07-14-21-28 MARS DE 10H00 À 15H00

QUANTITÉ LIMITÉE | COMMANDEZ VOTRE BOITE RAPIDEMENT!

RESTAURANT
QUAI 99
MARINA DE LONGUEUIL

RESTAURANT QUAI 99 | 450-477-1727
99 CH. DE LA RIVE LONGUEUIL
WWW.QUAI99.COM



Association
des gens d'affaires
de Boucherville

Rejoignez votre communauté d'affaires!

Pour devenir membre :

AGAB.NET



T : 450.655.9551